



Le réseau
de transport
d'électricité

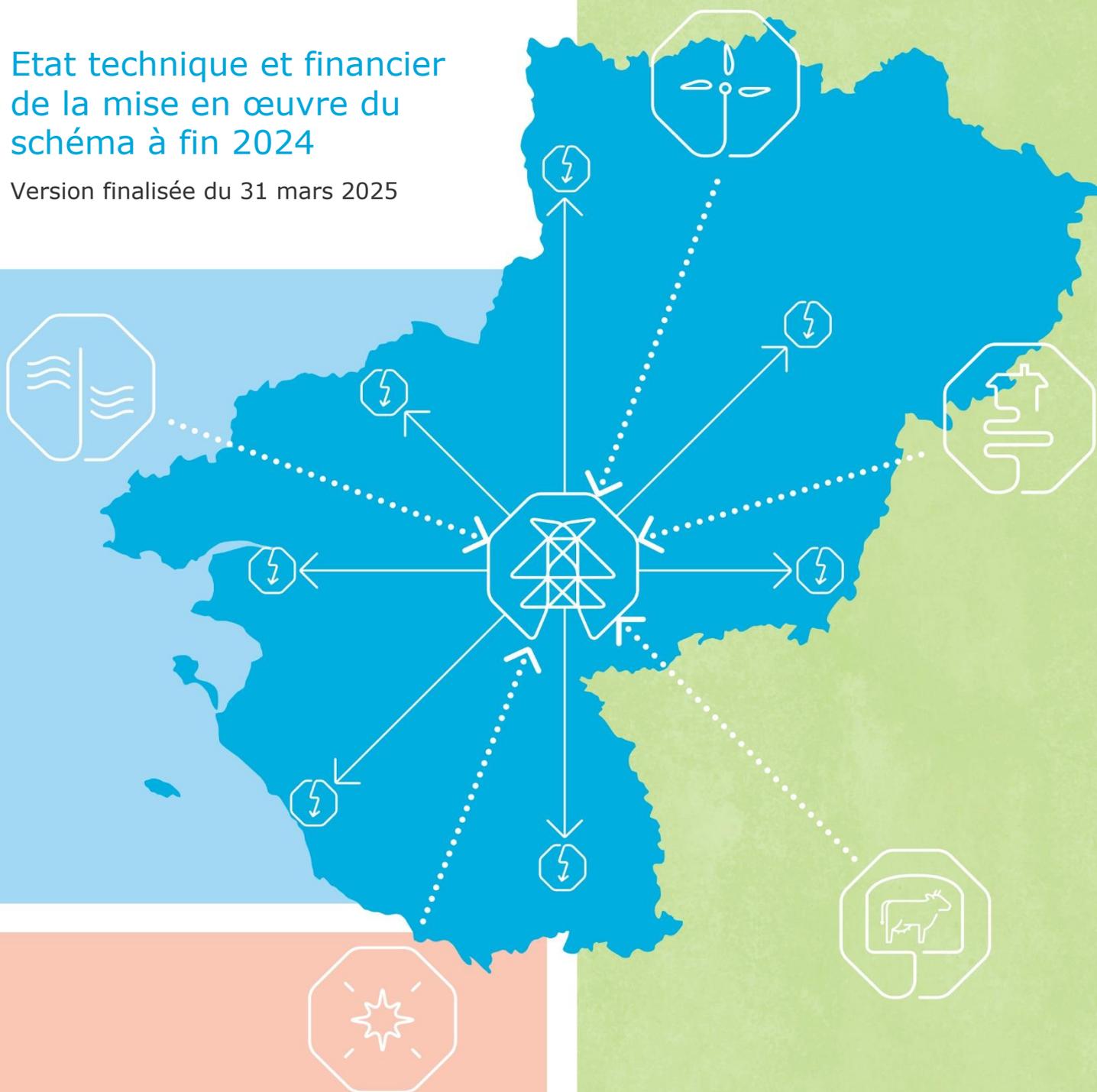
ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

GÉRÉDIS
Deux-Sèvres

SCHEMA REGIONAL DE RACCORDEMENT AU RESEAU DES ENERGIES RENOUVELABLES (S3RENR) PAYS DE LA LOIRE

Etat technique et financier
de la mise en œuvre du
schéma à fin 2024

Version finalisée du 31 mars 2025



SOMMAIRE

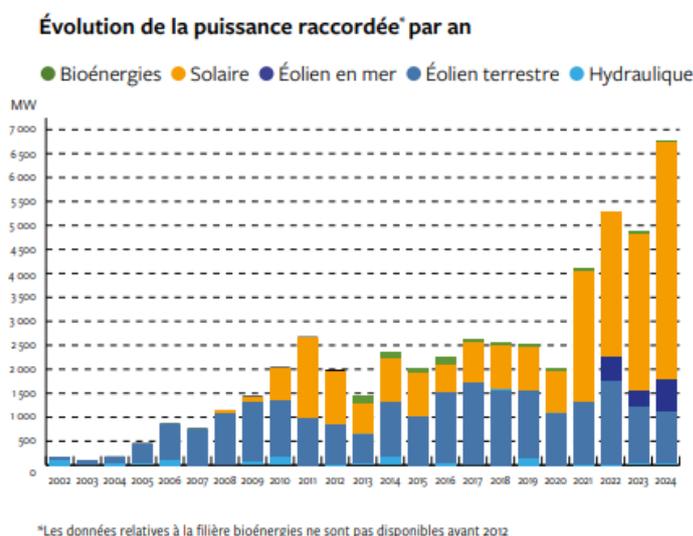
Préambule.....	10
Evolution de la production EnR.....	11
Dynamique de raccordement EnR.....	11
Affectation des capacités réservées	12
Aménagements du schéma.....	15
Cartographie des travaux	16
Avancement des travaux.....	18
Etat financier du schéma.....	19
Indicateurs de suivi de mise en oeuvre du schéma.....	22
Conclusion	23
Annexes et clés de lecture	24
Evolution de la production EnR.....	24
Aménagements du schéma.....	24
Avancement des travaux.....	26
Etat financier du schéma.....	53
Capacités réservées par poste.....	53

Accélérer la transition énergétique : un impératif collectif, une mobilisation en actes

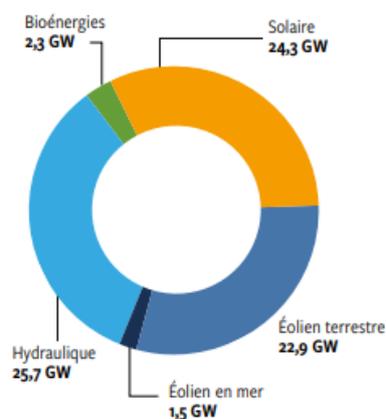
En 2024, la dynamique de raccordement des énergies renouvelables (EnR) a franchi un cap historique, avec un volume record de 5 900 MW nouvellement raccordés, reflet d'un engagement collectif croissant en faveur de la transition énergétique. Cette croissance de 9,3 % par rapport à 2023 est majoritairement raccordée sur le RPD et principalement portée par le dynamisme des installations photovoltaïques, qui représentent 4 700 MW, dont 3 GW de projets raccordés en basse tension.

Ce mouvement s'inscrit dans la trajectoire définie par l'État pour faire du mix énergétique français un levier de souveraineté, de compétitivité et de résilience face aux défis climatiques.

La France dispose désormais d'un parc de production EnR de plus de 76 000 MW, incluant l'ensemble des filières renouvelables, dont les trois premiers parcs éoliens en mer. Le parc hydraulique représente environ le tiers de la capacité installée, alors que les installations éoliennes et photovoltaïques représentent environ 63% du parc¹.



Parc renouvelable au 31 décembre 2024**



Evolution annuelle des volumes d'EnR raccordés (en MW)

Un changement d'échelle soutenu par une stratégie industrielle et territoriale structurante

La transition énergétique ne peut réussir qu'à condition d'être accompagnée par une transformation profonde des infrastructures de réseau. Les plans stratégiques portés par RTE et Enedis — respectivement à travers le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) et le Plan de Développement des Réseaux — traduisent cette ambition en cohérence avec les ambitions de l'Etat en matière d'évolution du mix énergétique. Leur mise en œuvre repose sur trois piliers :

- La construction ciblée de nouveaux ouvrages dans toutes les régions, couplée à l'optimisation du réseau existant ;
- La priorisation des investissements au regard des besoins réels d'accueil d'EnR, en veillant à optimiser le bénéfice pour la collectivité ;
- Une coordination renforcée avec les producteurs, rendue possible par une information transparente sur la mise à disposition des capacités d'accueil et les délais de travaux associés.

En anticipation de la mise en œuvre de ces plans stratégiques de développement et renforcement des réseaux publics, Enedis et RTE ont collaboré afin de définir un ordonnancement des projets d'infrastructures nécessaires à l'augmentation des capacités d'accueil. Cet ordonnancement constitue une réponse concrète à l'impératif de rapidité, de coût maîtrisé, et de lisibilité dans les parcours de raccordement.

Afin d'assurer la transparence sur cette démarche et d'offrir de la visibilité sur la mise à disposition de capacités d'accueil sur le réseau, des cartographies des travaux indiquant les dates de mises en service des ouvrages et la capacité d'accueil dégagées pour les énergies renouvelables sont mises à la disposition des parties prenantes sur le site de RTE. Ces cartographies régionales seront actualisées régulièrement et devraient permettre aux porteurs de projets d'affiner leur stratégie de développement.

Le nouveau cadre réglementaire : un levier de transformation à structurer

Le décret du 21 juillet 2024, issu de la loi APER, redéfinit le pilotage des S3REnR (Schémas Régionaux de Raccordement aux EnR). Il introduit une logique de planification évolutive, ancrée dans la réalité des territoires et adaptée aux nouveaux enjeux industriels.

Les principales avancées sont :

- **La mise en place d'une plateforme d'échange numérique** permettant une prise en compte plus fine des prévisions d'installations de production d'électricité pour l'élaboration des nouveaux schémas.
- **Des délais raccourcis pour les révisions** des schémas, en cohérence avec les rythmes de développement des projets.
- **Un horizon de planification des schémas plus long**, de 10 à 15 ans, permettant de mieux dessiner les ouvrages de réseaux à prévoir.
- **La création d'ouvrages prioritaires**, destinés à anticiper les dynamiques de projets avérés et éviter les effets de projets à long développement très incertains bloquants.
- **L'introduction de "réservoirs de travaux"** : dispositifs permettant de répondre aux demandes nouvelles de raccordement qui n'auraient pas été anticipées dans la révision d'un schéma.
- **Une concertation renforcée** avec les collectivités et acteurs de l'aménagement du territoire, pour une planification qui croise ambitions énergétiques et développement local.

Ce cadre pose les bases d'un pilotage plus agile, à condition qu'il soit porté par un dialogue stratégique permanent entre l'État, les gestionnaires de réseaux, les producteurs et les collectivités.

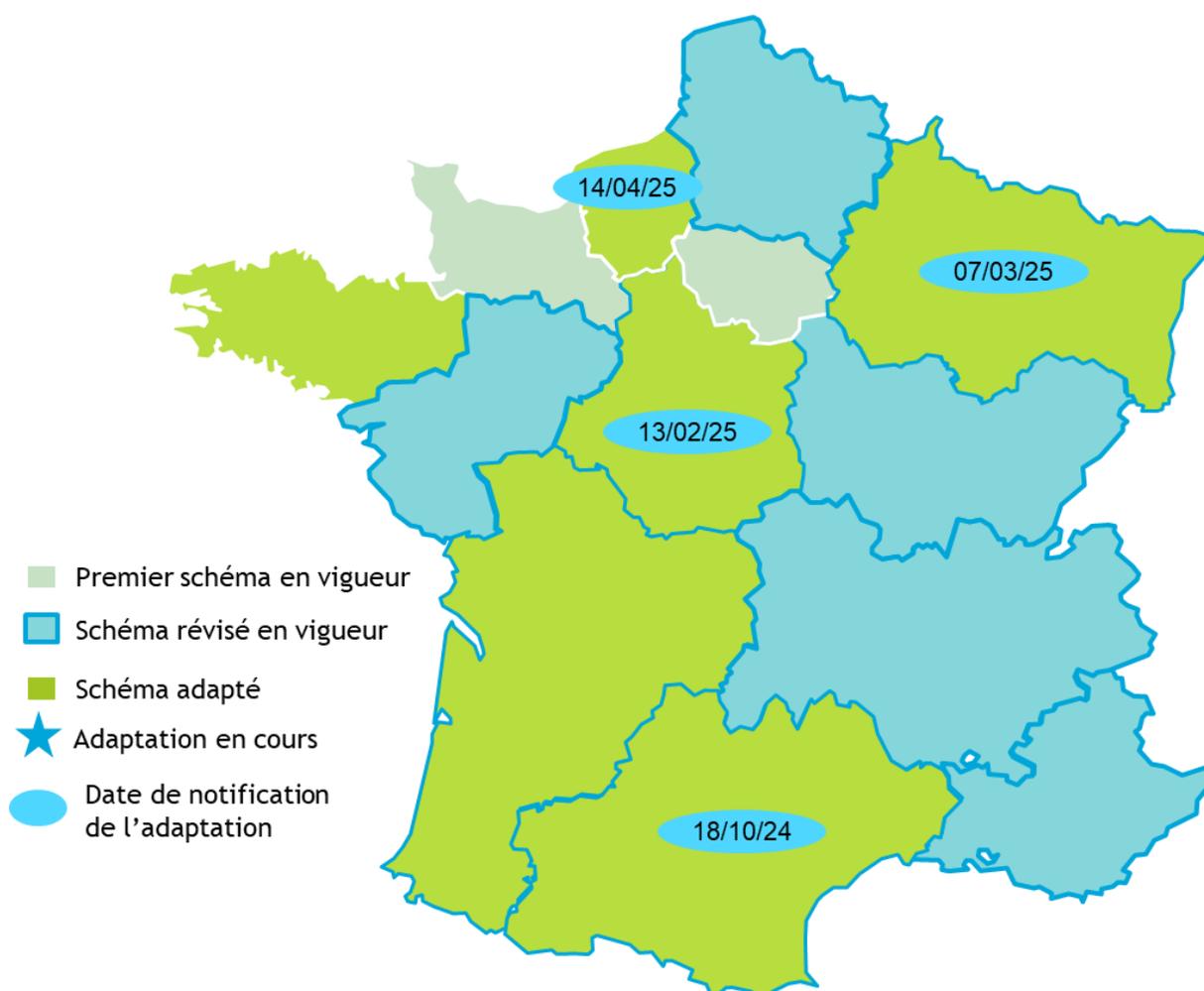
En complément de l'évolution du cadre réglementaire, un cycle de concertation avec les parties prenantes s'est engagé afin de décliner les dispositions du nouveau décret dans les Documentations Techniques des Réseaux (DTR) des gestionnaires de réseau. Ce cycle d'échanges doit notamment permettre de renforcer la cohérence entre les cibles locales de production à raccorder à l'horizon 2035 et les objectifs fixés au niveau national. Il doit également préciser la mise en place des dispositifs qui rendront la planification plus rapide et plus efficiente pour accélérer les raccordements de production, en particulier dans les zones à forte dynamique. Cette planification doit notamment s'appuyer (i) sur la définition de zones d'accélération et (ii) sur l'identification d'ouvrages prioritaires.

Par ailleurs, la circulaire « Ferracci » signée par le ministre de l'Industrie et de l'Énergie le 21 mars 2025, révisant la circulaire dite « Fontaine », a été élaborée sous l'égide

de la DGEC. Son objectif principal est de simplifier et d'accélérer le processus de concertation à l'amont des travaux d'infrastructures publiques de transport et de distribution d'électricité, en particulier dans le cadre du développement des énergies renouvelables (EnR).

Dans l'attente, les dernières adaptations de schémas permettant l'émission d'offres de raccordement

Pour répondre rapidement à la dynamique croissante des projets d'énergies renouvelables terrestres, les gestionnaires de réseau ont pris des mesures proactives en notifiant les dernières adaptations avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre de réalisation des S3REnR. En 2024, une seule adaptation du schéma Occitanie a été notifiée, permettant de libérer un volume de capacités réservées supplémentaires de 1 230 MW. Trois adaptations ont également été notifiées depuis début 2025 sur les schémas Centre-Val de Loire, Grand Est, et Haute Normandie. L'échec de l'adaptation envisagée dans la région Bourgogne-Franche-Comté a par ailleurs été acté, du fait du non-respect des critères de l'adaptation induit par l'ampleur des travaux nécessaires : le processus de révision dans le nouveau cadre a donc été lancé au plus tôt.

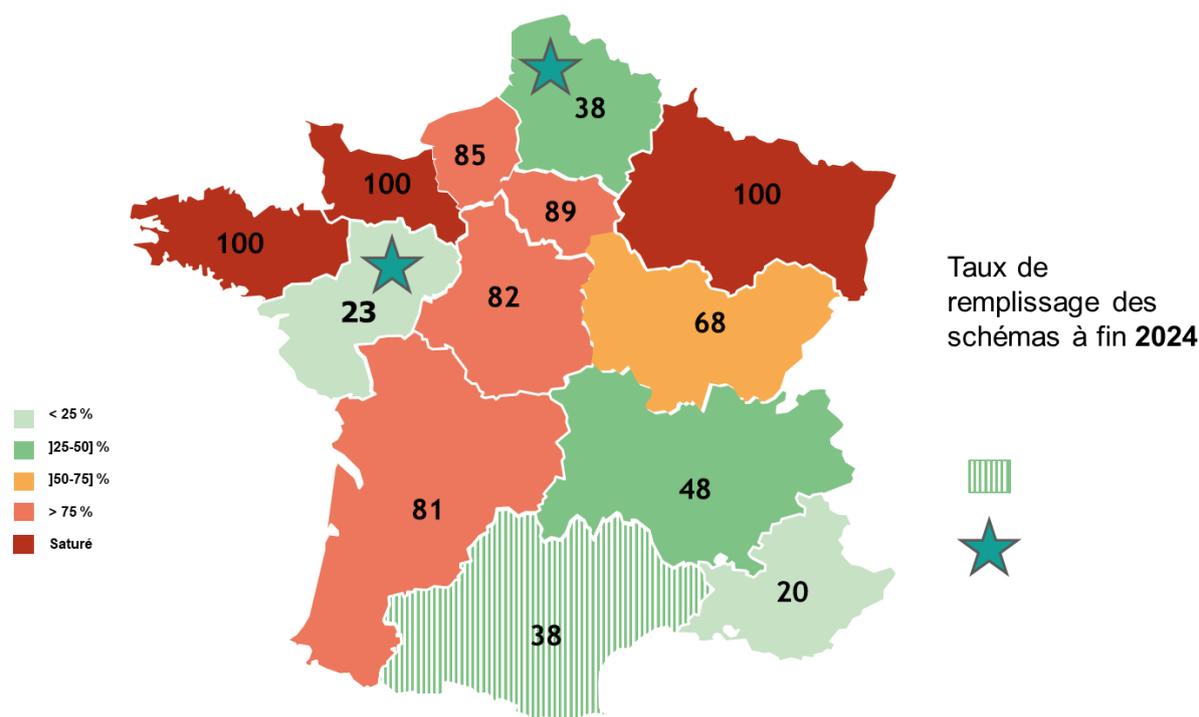


Adaptations de schémas réalisées et en cours à fin 2024

Les nouvelles dispositions de la loi APER ne prévoient plus la possibilité d'adaptation de schémas aux bénéficiaires des nouveaux mécanismes décrits supra. En particulier, une nouvelle flexibilité (mobilisation d'un réservoir de travaux prédéfinis) viendra compléter les transferts de capacité réservée et de travaux, pour continuer d'émettre des offres de raccordement entre deux processus de révisions.

Un nouveau cycle de révision des S3REnR bénéficiant des avancées de la loi APER est lancé.

A fin 2024, 66% de la capacité d'accueil des réseaux réservée aux projets EnR est affectée à des projets en cours de développement. Ce taux de réservation des capacités des schémas est en forte augmentation par rapport à celui observé fin 2023 (45%) compte-tenu en particulier de la forte dynamique des raccordements de PV BT, malgré la révision ou l'adaptation de trois schémas en 2024. Ainsi, l'entrée en vigueur des schémas Hauts-de-France et Pays de la Loire début 2024 ont permis la création de près de 10,5 GW supplémentaires de capacités réservées. Le schéma Bretagne, en cours de révision, devrait entrer en vigueur au 2nd trimestre 2025.



L'entrée en vigueur du décret de juillet 2024 fixant les nouvelles dispositions relatives aux modalités d'évolution d'un S3REnR, permet l'ouverture d'un cycle de révisions de l'ensemble des schémas. Ce décret, fruit d'un long processus législatif et de discussions intenses, impose le lancement des révisions avant fin janvier 2026 et leur achèvement dans un délai d'environ deux ans, soit entre début 2027 et début 2028. Les gestionnaires de réseau ont donc débuté les travaux de révision, en étroite coopération

avec les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités, les producteurs et les autres parties prenantes. Ce processus de révision se déroule en cohérence avec la dynamique de raccordement constatée, les capacités encore disponibles et les trajectoires de développement des EnR voulues par l'Etat. Cette trajectoire concerne des projets de moyenne et grande puissance mais aussi de nombreux projets raccordés en basse tension - la « production diffuse » - qui s'inscrivent dans une dynamique très forte, dans certaines régions. Ainsi, les gestionnaires de réseau sont invités, lors des révisions, à fournir une vision indicative du développement de cette production diffuse.

A ce jour, trois révisions de schémas (Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire) ont officiellement été lancées. Les étapes préparatoires au lancement des révisions ont par ailleurs été entamés pour plusieurs autres schémas, à savoir la phase de collecte des prévisions d'installation de production et également celles de construction des scénarios pilotées par les DREAL.

Optimisation du raccordement des projets de petite puissance dans les zones saturées

Les gestionnaires de réseaux mettent en œuvre des stratégies pour accélérer le raccordement des projets de petite puissance, même dans les zones à forte saturation. En 2024, la dynamique de raccordement des projets photovoltaïques diffus reste robuste, y compris dans les zones rurales où la capacité d'accueil supplémentaire ne sera disponible qu'après des travaux significatifs. Les initiatives lancées par RTE et Enedis depuis 2022 pour proposer des solutions de raccordement anticipé ont permis de traiter plus de 4 000 demandes, grâce à des propositions bien accueillies par les parties prenantes.

Cependant, cette dynamique intense révèle des contraintes localisées sur un nombre croissant de postes sources depuis la fin de l'été 2024. Pour répondre à ces défis, les gestionnaires de réseaux intensifient leurs efforts pour optimiser le raccordement des installations, notamment dans les milieux agricoles. En l'absence de pilotabilité des installations photovoltaïques de faible puissance à date, RTE et certains gestionnaires de réseaux explorent des leviers supplémentaires, tels que l'appel à des flexibilités additionnelles.

Les prochaines révisions des schémas S3REnR devront intégrer de manière adéquate le volume de production diffuse, en tenant compte des évolutions des modalités de soutien aux installations photovoltaïques, notamment en raison de la modification du tarif « S21 ». Ces ajustements visent à aligner la taille des installations au bénéfice des projets de puissances plus élevées, pour se conformer aux objectifs de développement à moyen terme du gouvernement.

Mise en œuvre de solutions flexibles pour un raccordement rapide et économique

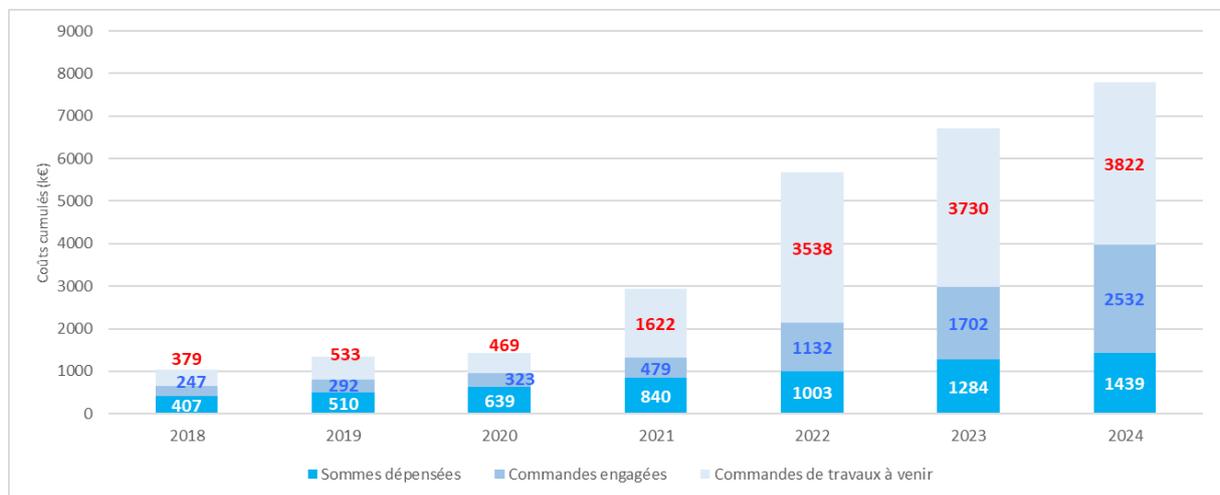
Pour accélérer les raccordements de production d'énergies renouvelables tout en minimisant les coûts pour la collectivité, les gestionnaires de réseaux adoptent massivement des solutions flexibles, telles que les automates d'écrêttements. Ces dispositifs, déployés par RTE, repoussent les limites d'utilisation du réseau existant et optimisent son dimensionnement.

Enedis a lancé une expérimentation d'écrêtements dans les départements des Landes et de la Somme, augmentant ainsi la capacité d'accueil des postes sources d'environ 200 MW dans le cadre du projet Reflex. Des projets en développement bénéficient déjà de ces nouvelles capacités. Enedis prévoit une généralisation progressive de ce principe, avec une première phase de déploiement de Reflex sur une centaine de transformateurs entre 2025 et 2027, suivie d'une généralisation à partir de 2028 grâce aux outils et méthodes industrielles développées.

Des investissements en hausse continue pour adapter l'infrastructure à la dynamique des EnR

En 2024, les demandes de raccordement ont continué de croître fortement par rapport aux années précédentes. La prédominance des projets photovoltaïques (PV) reste notable, en raison de leur meilleure acceptabilité par rapport aux autres filières, notamment en termes d'insertion paysagère et d'appropriation par les habitants, surtout pour les nombreux projets de faible puissance. Les puissances unitaires varient considérablement selon les projets, avec un dynamisme accru des installations de puissance modérée, tandis que les demandes de raccordement de plusieurs centaines de MW se poursuivent.

Cette dynamique entraîne une augmentation des volumes d'investissement pour développer les ouvrages prévus dans les schémas S3REnR révisés. Ces investissements sont réalisés en adéquation avec les dynamiques de croissance locale et sont conjointement ordonnancés pour piloter l'effort industriel de mise à disposition de capacités de manière efficace.



Evolution des investissements cumulés pour les créations et les renforcements à fin 2024

La forte croissance des commandes engagées depuis 2022 se poursuit, illustrant l'accélération du financement des ouvrages inclus dans les schémas par les gestionnaires de réseau et les producteurs. De plus, l'évolution des commandes de travaux à venir met en évidence les enjeux d'investissement auxquels les gestionnaires de réseaux doivent faire face pour accueillir les EnR.

Les gestionnaires des réseaux font évoluer leur stratégie d’approvisionnement pour garantir des solutions d’infrastructure au meilleur coût avec des délais maîtrisés, dans un contexte international tendu.

Dans un contexte international marqué par une compétition accrue, les gestionnaires de réseaux adaptent leur stratégie d’approvisionnement pour garantir des solutions d’infrastructure au meilleur coût et avec des délais maîtrisés.

Cette adaptation repose, pour RTE sur une organisation industrielle développée pour RTE dans le cadre du SDDR elle consiste à modifier la stratégie d’approvisionnement de l’entreprise dans le but de reconstituer les capacités de production de la filière, de permettre le passage à l’échelle, et d’assurer la maîtrise de composants clés de la chaîne de valeur en Europe en général et en France en particulier, tout en contenant les prix.

Les gestionnaires de réseaux se concentrent sur plusieurs axes stratégiques :

1. **Sécurisation des approvisionnements** : En planifiant, massifiant et standardisant les matériels, ils assurent une disponibilité continue des ressources nécessaires.
2. **Visibilité accrue pour les fournisseurs** : En s’engageant sur des volumes plus importants et des durées de contrats prolongées (jusqu’à 8 à 10 ans, contre 3 à 5 ans habituellement), ils offrent une stabilité et une prévisibilité aux partenaires commerciaux.
3. **Anticipation des commandes** : Pour garantir la mise en œuvre de leurs engagements, ils anticipent une partie de leurs commandes.
4. **L’industrialisation des travaux** : la mise en œuvre de solution standards, de type bâtiment industriel pré équipé en matériel, appelées « postes source express », permet à Enedis de construire plus rapidement les postes sources pour répondre aux demandes de raccordement des producteurs.

En outre, les gestionnaires de réseaux appliquent largement le principe de **dimensionnement durable** des liaisons de raccordement des postes sources. Cette approche consiste à prévoir un dimensionnement supérieur aux besoins de court terme, évitant ainsi des travaux successifs et les incertitudes associées, tout en optimisant l’efficacité économique.

Cette stratégie industrielle, visant à optimiser les coûts et les délais de mise en service des infrastructures, est mise en œuvre par l’ordonnancement des ouvrages et suit la dynamique de raccordement dans les territoires.

PREAMBULE

Le S3REnR Pays de la Loire a été approuvé par le préfet de région le 28/03/2024. Ce schéma initial a mis à disposition des projets de production EnR une capacité d'accueil de 5000 MW, dont 2410.7 MW de capacités nouvellement créées s'ajoutant aux 2589.3 MW préexistants. La quote-part globale s'élève à 45.54 k€/MW (valeur actualisée au 01/02/2025). Les montants d'investissements de l'état initial et du schéma sont détaillés ci-dessous.

Investissements du schéma :

- Créations financées par la quote-part payée par les producteurs : 238.4 M€ dont 141.9 M€ Gestionnaires de Réseau de Distribution (GRD)
- Renforcements financés par le TURPE : 132.8 M€ dont 11.7 M€ GRD

Autres investissements des gestionnaires de réseau, contribuant à l'accueil des EnR (Etat initial dont anciens schémas) : 26.5 M€

Le présent document a pour objet d'établir un état technique et financier de la mise en œuvre de ce S3REnR à la date du 31 décembre 2024 (année N-1), après une année d'application, conformément à l'article D321-21-1 du code de l'énergie. Une synthèse nationale des états techniques et financiers sur la même année est mise à disposition sur le site de RTE. Pour mémoire, le précédent état technique et financier annuel à fin 2023 est disponible sur le site Internet de RTE. Cet état technique et financier a été élaboré conjointement avec ENEDIS et GÉRÉDIS, présenté à la DREAL Pays de la Loire et publié sur le site internet de RTE. Il a également été annexé au bilan d'exécution du programme d'investissement adressé à la CRE. Les gestionnaires de réseau ont établi cet état en cohérence avec les chiffres du panorama des EnR publié par ailleurs. Le S3REnR, la cartographie associée, le rapport de concertation et le présent état technique et financier annuel sont disponibles sur le site internet de RTE à l'adresse : <https://www.rte-france.com/projets/s3renr>.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ENR

Dynamique de raccordement EnR

425 MW d'installations EnR raccordées en 2024

Le parc de production d'énergies renouvelables en service atteint 3094 MW (+16 % par rapport à 2023). Le volume des projets en développement atteint 1777 MW (+27 % par rapport à 2023).

Bilan de la production (en MW)

Etat d'avancement	Gestionnaire	2023	2024
En service	RTE	0	0
En service	ENEDIS	2669	3094
En service	ELD	0	0
En développement	RTE	228	272
En développement	ENEDIS	1172	1505
En développement	ELD	0	0

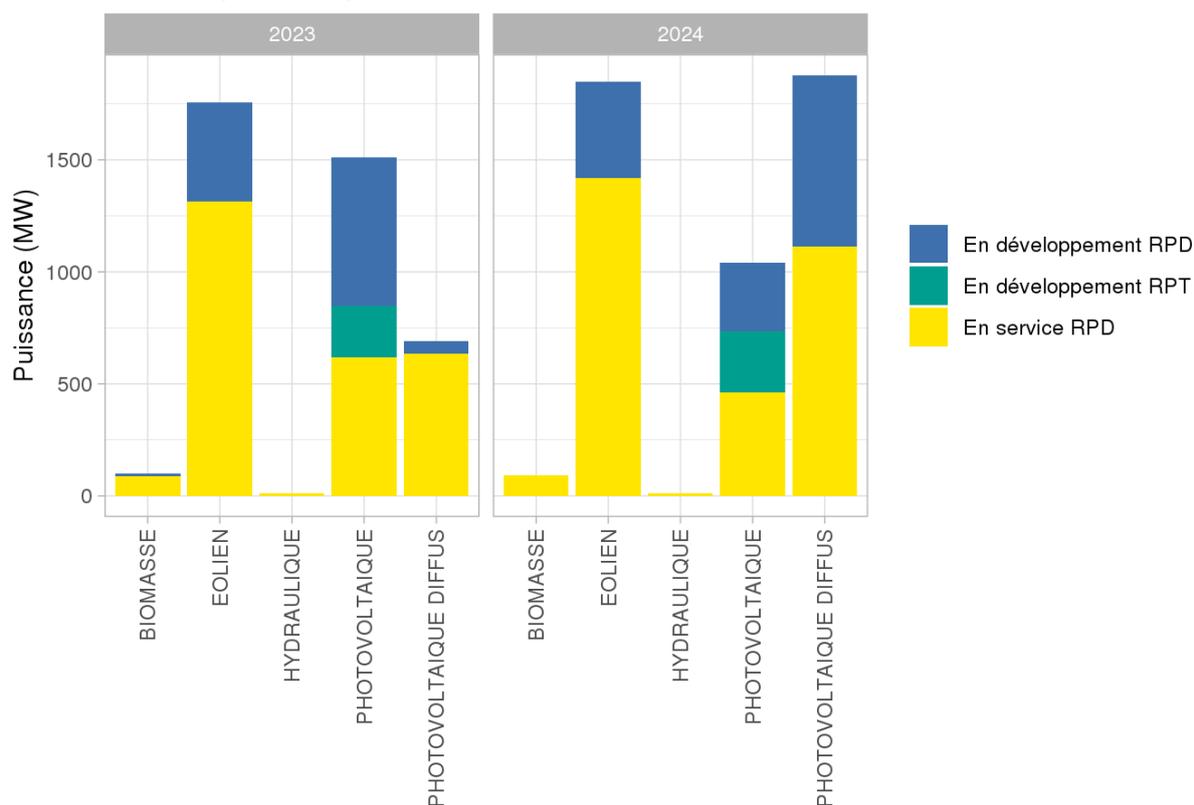
101 MW de production éolienne raccordée en 2024

La dynamique annuelle de raccordement de la production éolienne est de +8 %. Le volume total de projets éoliens en service et en développement affiche 1847 MW à fin 2024 (+5 % par rapport à 2023).

320 MW de production photovoltaïque raccordée en 2024

La dynamique annuelle de raccordement de la production photovoltaïque est de +25 %. Le volume total de projets photovoltaïques en service et en développement affiche 2920 MW à fin 2024 (+33 % par rapport à 2023).

Répartition par filière des installations EnR



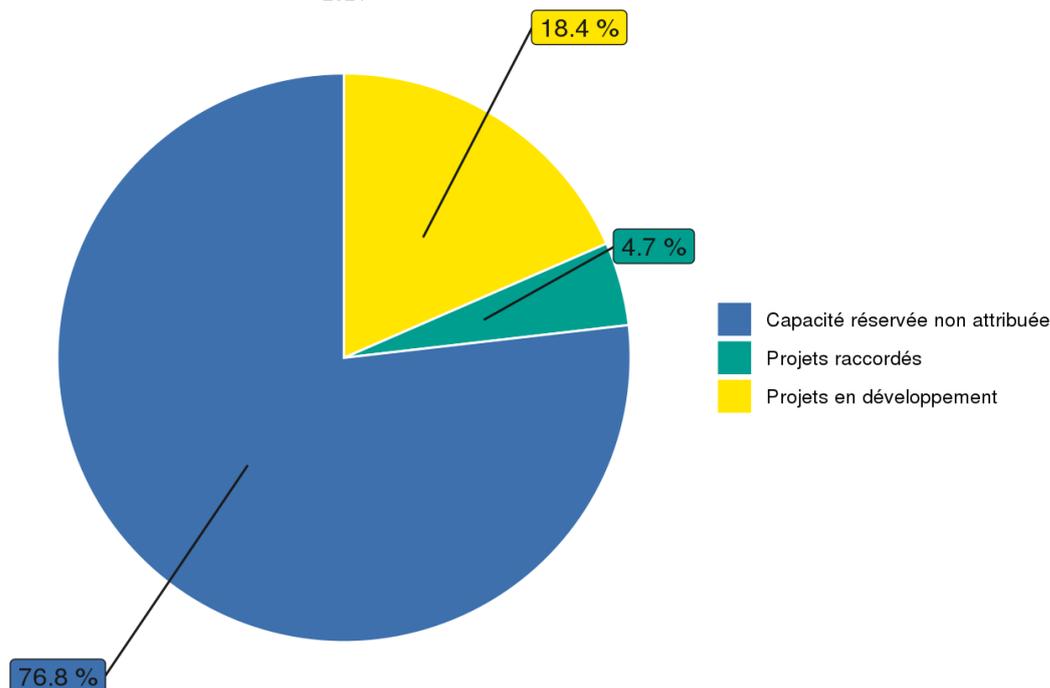
Entre 2023 et 2024, le seuil utilisé pour représenter le photovoltaïque diffus dans le graphe ci-dessus est passé de 100 kVA à 250 kVA. La chute du volume de projets photovoltaïques et la hausse du volume de projets photovoltaïques diffus résultent uniquement d'un changement de catégorie des projets.

Affectation des capacités réservées

1158 MW de capacités réservées attribuées en 2024

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de l'affectation des capacités réservées du S3REnR aux installations de production d'énergies renouvelables à fin 2024, hors installations de production diffuse de puissance inférieure au seuil en vigueur au moment de leur entrée en file d'attente (0 kVA, 36 kVA ou 100 kVA), et hors appel d'offres éolien posé en mer.

Répartition de la capacité réservée
selon le stade des projets EnR
2024



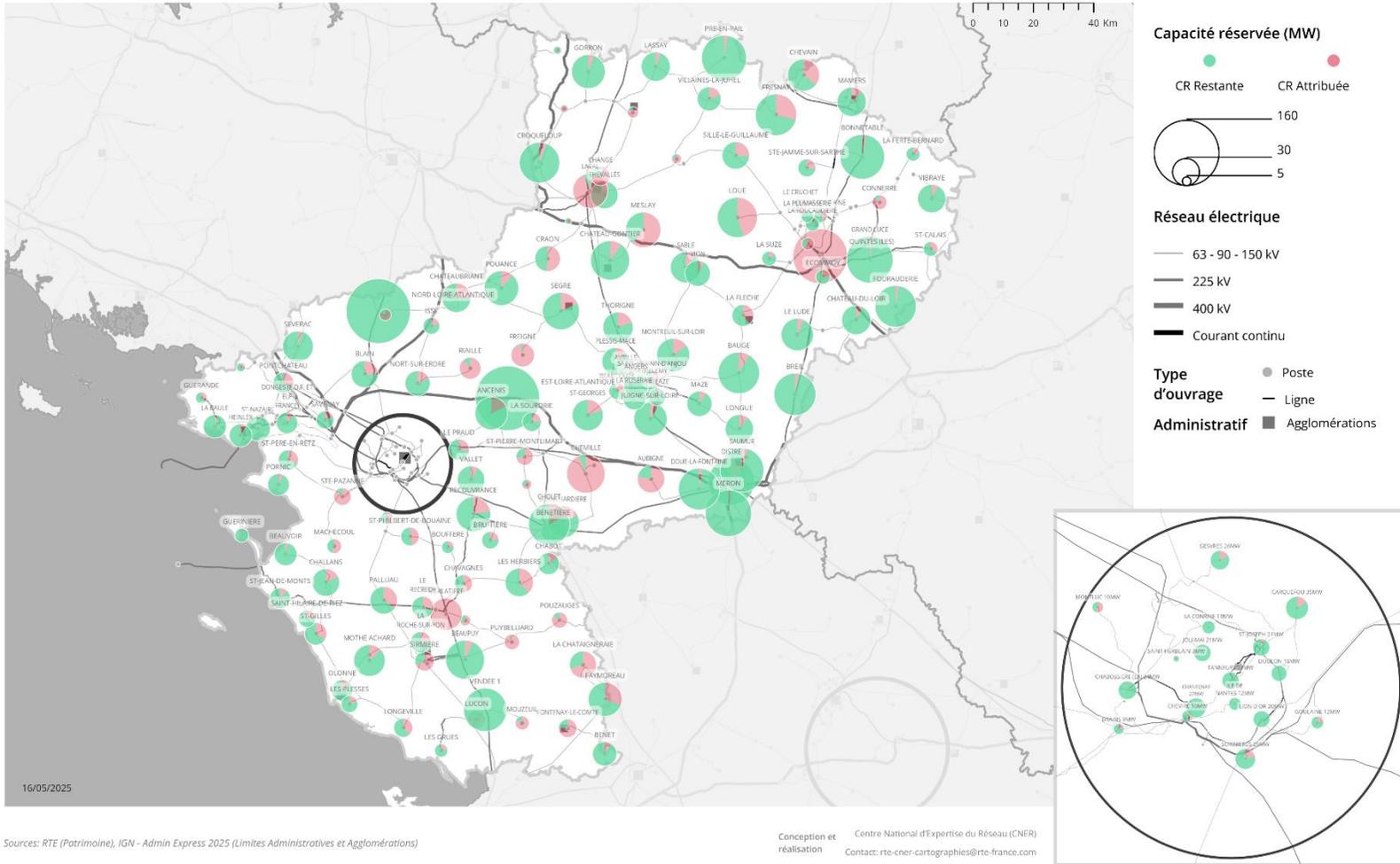
23 % de la capacité du schéma allouée à fin 2024

Depuis la publication du S3REnR Pays de la Loire, 1158.2 MW ont été affectés, dont 237.1 MW (5 %) ont été mis en service. Les capacités réservées de chacun des postes du S3REnR sont disponibles en annexe 5. Les capacités d'accueil du schéma sont mises à jour régulièrement sur le site internet Caparéseau.fr.

La localisation des capacités réservées attribuées est représentée sur la carte ci-après.

PAYS DE LA LOIRE

Capacité de la région



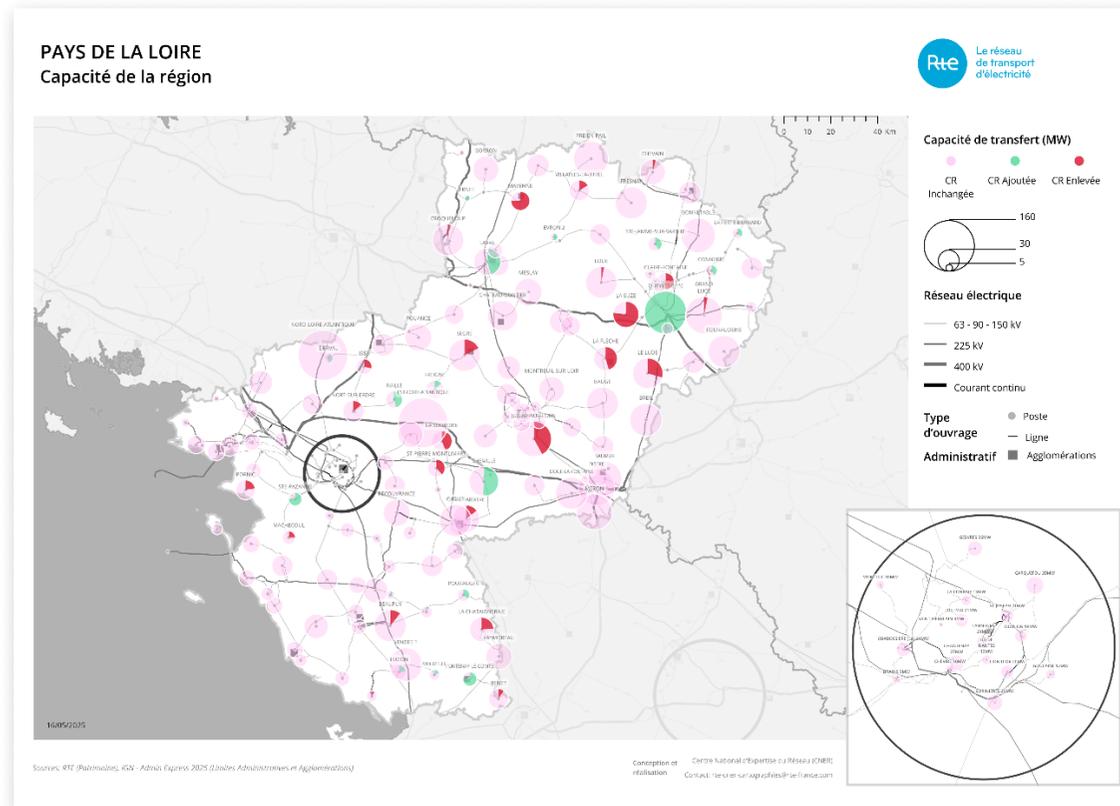
AMENAGEMENTS DU SCHEMA

Afin de prendre en compte les besoins des producteurs pour la localisation et le volume de leurs projets d'installations EnR, le S3REnR Pays de la Loire a fait l'objet de transferts de capacité réservée sur l'année 2024.

272 MW ont été transférés en 2024

Ce volume représente 49 transferts.

La liste complète des transferts et, le cas échéant, des travaux ajoutés et modifiés figure en annexe 2.



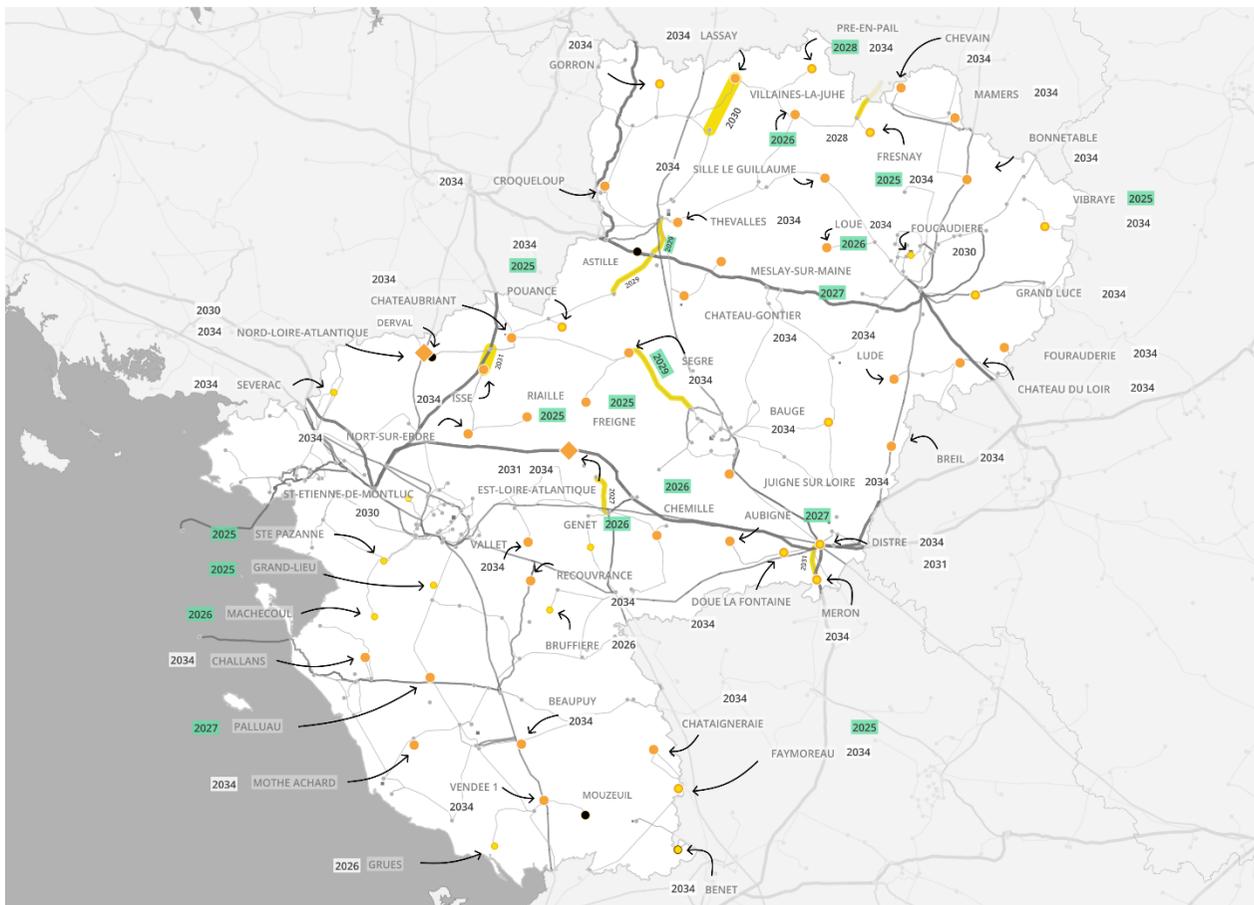
CARTOGRAPHIE DES TRAVAUX

La cartographie ci-après représente les ouvrages renforcés ou créés inscrits au S3REnR avec leur date de mise en service prévisionnelle. Les ouvrages de l'état initial du S3REnR et le réseau existant sont présents sur la carte (fond de carte). Seuls les ouvrages inscrits au schéma sont détaillés.

A noter que les dates de mises en service prévisionnelles pourront évoluer en fonction de la dynamique de développement des EnR.

PAYS DE LA LOIRE

Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre des projets de travaux prévus au S3REnR



Investissements et adaptation

- Renforcement de poste - Implantation connue
- Création de transformateur ou création de poste avec implantation certaine
- ◆ Création de poste - Implantation incertaine
- Renforcement de liaison - Implantation connue
- Renforcement de liaison - Implantation incertaine
- Liaison mise en service
- Postes mis en service

Date de mise en service prévisionnelle

- 20XX Projet déclenché
- 20XX Projet non déclenché (Date indicative)

Réseau électrique

- 63 - 90 - 150 kV
- 225 kV
- 400 kV

Type d'ouvrage

- Poste
- Ligne

Administratif

- Agglomérations

Sources: RTE (Patrimoine), IGN - Admin Express 2025 (Limites Administratives et Agglomérations)

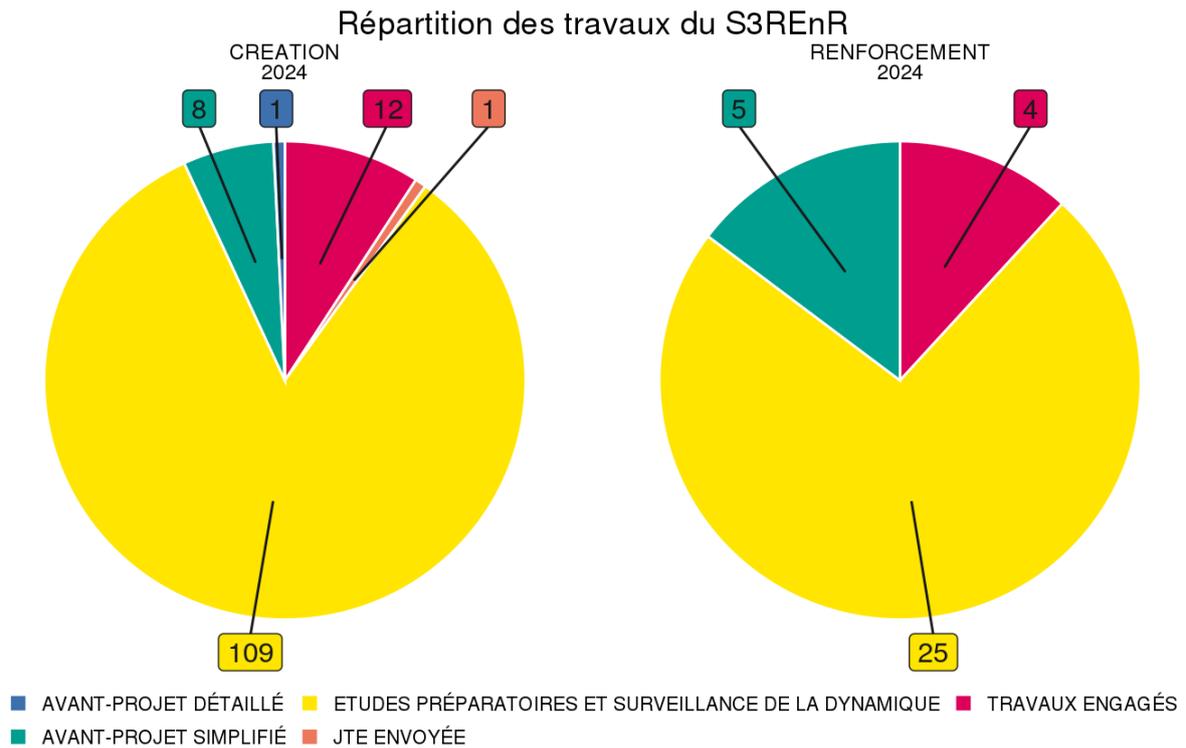
Les informations publiées sont mises à disposition à titre indicatif. Elles ne sont pas engageantes pour les gestionnaires de réseau, notamment dans le cadre des études et relations contractuelles relatives au raccordement. Les gestionnaires de réseau ne pourront être tenus responsables de l'interprétation ou de l'usage qui pourraient être faits de ces informations.

Conception et réalisation : Centre National d'Expertise du Réseau (CNER)
Contact: rte-cner-cartographies@rte-france.com

AVANCEMENT DES TRAVAUX

0 % des ouvrages de création sont en service

En complément, 17 % des ouvrages de création inscrits au schéma ont atteint le seuil de déclenchement de leurs travaux, et 26 % des ouvrages de renforcement.



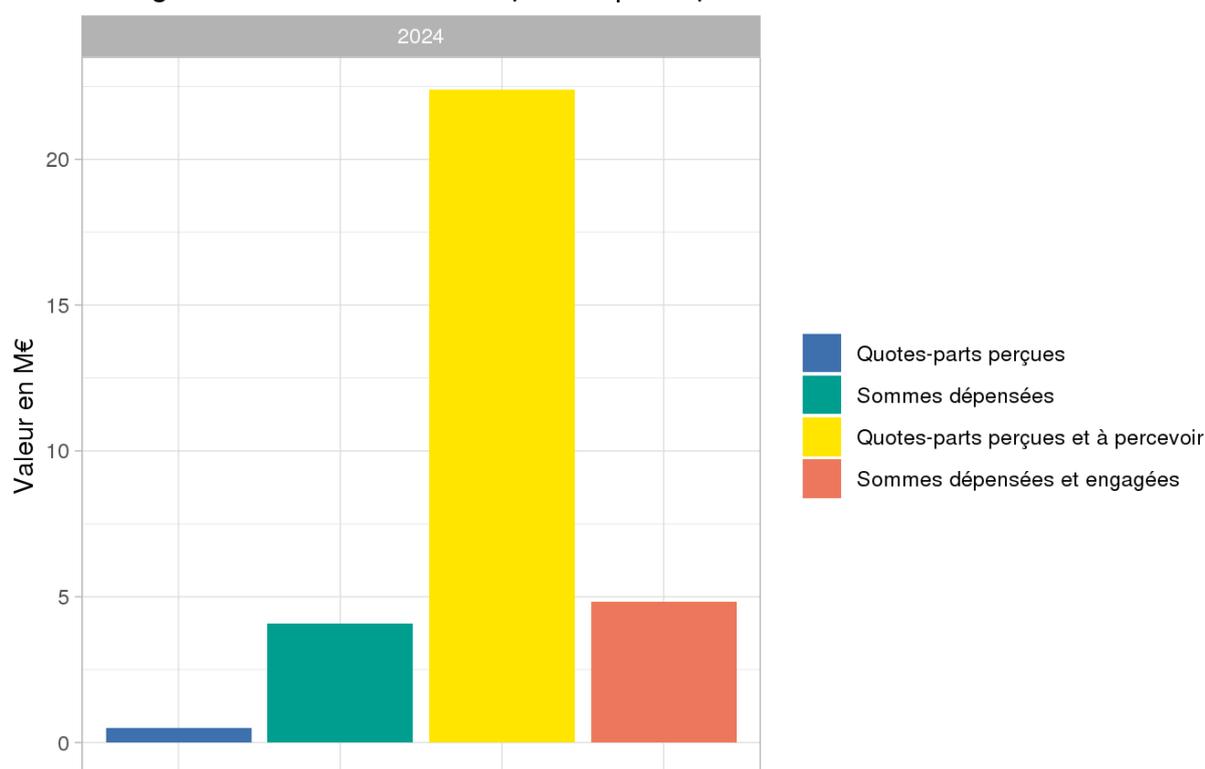
La liste détaillée des travaux de création et de renforcement du schéma ainsi que leur avancement, l'état du seuil de déclenchement, le seuil d'engagement, et leurs coûts figurent en annexe 2. Les différents stades d'avancement des projets inscrits au schéma sont détaillés en annexe 3.

ETAT FINANCIER DU SCHEMA

0.5 M€ de quote-part versé par les producteurs et 4.1 M€ dépensés pour les travaux de création à fin 2024

Le montant de quote-part versé par les producteurs représente 13 % des sommes dépensées par les gestionnaires de réseau pour les créations à fin 2024. Ces recettes de quote-part sont à mettre en regard des éléments de dépense des gestionnaires de réseau qui s'étalent sur la durée des schémas représentés sur le graphique ci-dessous.

Evolution de la couverture des dépenses de création des gestionnaires de réseau par la quote-part



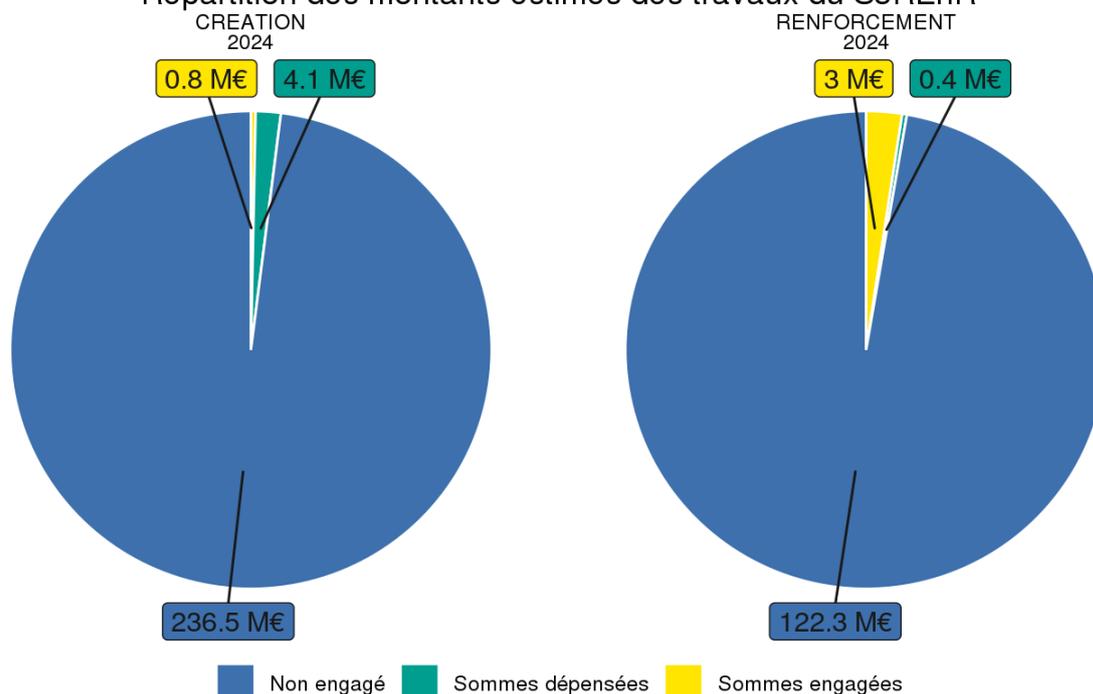
30.3 M€ (13 % du coût prévisionnel des travaux de création)

Il s'agit du montant qui serait perçu par les gestionnaires de réseau si les installations de production diffuse étaient soumises au paiement de la quote-part du S3REnR. Ces installations sont exonérées du paiement de la quote-part, mais sont comprises dans la capacité réservée du schéma (au dénominateur du calcul de la quote-part unitaire). Par conséquent, une partie du coût prévisionnel des investissements de création du S3REnR n'est pas financée au titre de la quote-part versée par les producteurs EnR, mais supportée par les gestionnaires de réseau, via le TURPE. Sur le schéma Pays de la Loire 664.65 MW de production diffuse en service et en développement depuis l'approbation du S3REnR sont recensés à fin 2024.

4.5 M€ dépensés par les gestionnaires de réseau

au titre des investissements de création et de renforcement, soit environ 1 % des montants estimés des travaux.

Répartition des montants estimés des travaux du S3REnR

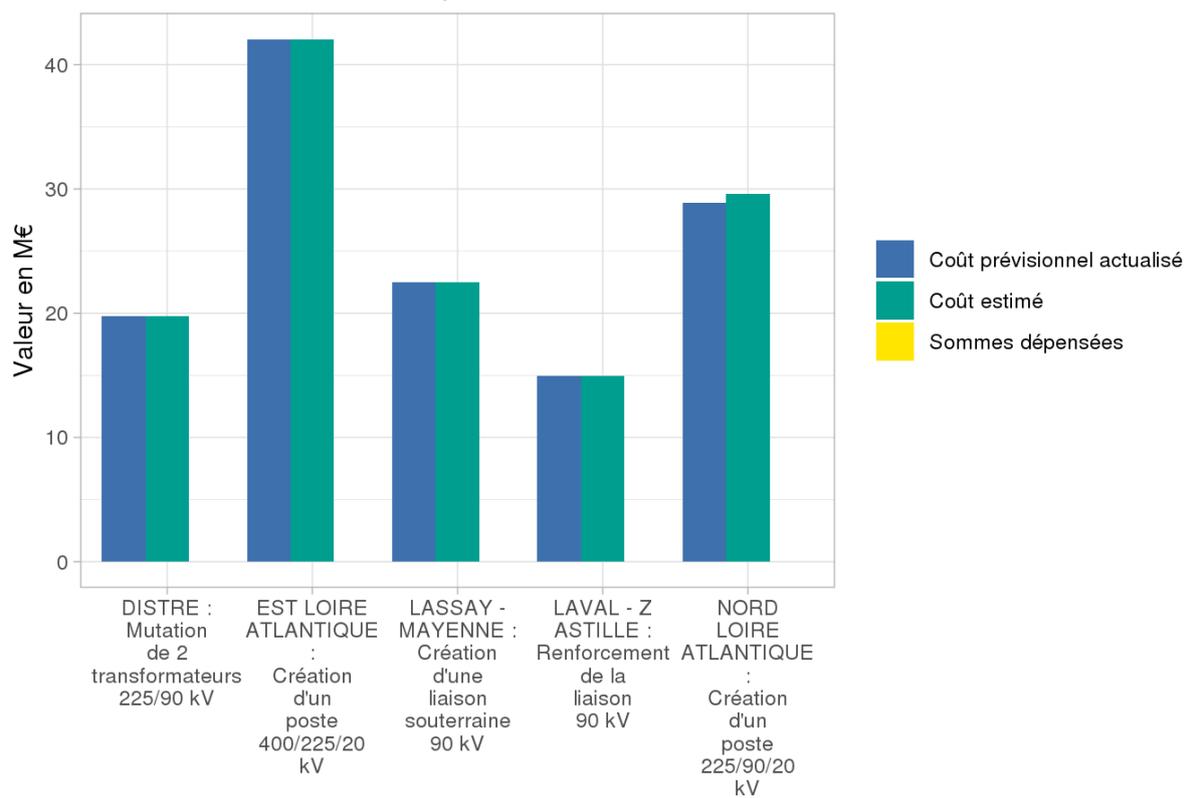


Le coût estimé des travaux de création est de 241.3 M€.

Ce montant représente une évolution de 1 % du coût des investissements de création par rapport au coût prévisionnel actualisé du schéma de 238.4 M€. Cette évolution de 2.9 M€ découle principalement des évolutions de consistance des travaux décidés à l'issue des études techniques détaillées, de l'évolution des prix des marchés postes et de la mise en place de paliers numériques dans les postes qui n'avaient pas été pris en compte initialement.

Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution du coût des projets les plus structurants du S3REnR (coût prévisionnel, coût estimé, sommes dépensées).

Evolution du coût des projets structurants du schéma



INDICATEURS DE SUIVI DE MISE EN OEUVRE DU SCHEMA

L'évaluation environnementale du S3REnR Pays de la Loire réalisée selon les dispositions des articles R. 122-17 et suivants du code de l'environnement, présente des indicateurs de suivi (destinés à vérifier que les incidences défavorables ont correctement été appréciées, que les mesures prises pour éviter, réduire ou compenser les incidences négatives ont un caractère adéquat et également identifier les impacts négatifs imprévus du schéma). Ces indicateurs, mesurés annuellement, sont répertoriés et mesurés dans le tableau ci-après.

Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année 2024	Valeur objectif issue de l'évaluation environnementale
Enjeu environnemental	Indicateur de suivi de la mise en œuvre du schéma	Valeurs de l'année	Valeur objectif issue de l'évaluation environnementale
1- Réduire les émissions de GES en diminuant les consommations énergétiques et en développant les EnR	Volume d'énergies renouvelables raccordées au réseau électrique dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire (GW)	1	5 GW en 2033
2- Préserver et restaurer la biodiversité, les milieux naturels et les continuités écologiques	Kilométrage de lignes électriques construites dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire en zones Natura 2000 (km)	Sans objet en 2024	0 km parmi les 39 km d'ouvrages à construire
3- Préserver les paysages et le patrimoine	Pourcentage du linéaire des lignes électriques construites dans la cadre du S3REnR Pays de la Loire en technologie souterraine	Sans objet en 2024	98 % des lignes à créer
4- Assurer une gestion rationnelle de l'espace, préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers, préserver les sols	Emprise consommée par les constructions et extensions de postes électriques dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire	Sans objet en 2024	< 16 hectares
5- Protéger la ressource en eau, préserver les ressources minérales, réduire le volume de déchets et développer leur réutilisation	Nombre de postes et extensions de postes réalisés dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire en technique "zéro phyto"	Sans objet en 2024	100 % des nouveaux postes créés propriétés de RTE
6- Renforcer la résilience du réseau et du territoire face au changement climatique et limiter l'impact des risques naturels et technologiques	Nombre annuel de situations d'urgence environnementale (incendie sous une ligne aérienne ou dans un poste électrique, déversement d'huile ou de matière dangereuse dans un poste) survenues en phase chantier d'un projet du S3REnR Pays de la Loire	Sans objet en 2024	0
7- Limiter les nuisances et préserver la santé publique	Nombre de plaintes de riverains transmises aux gestionnaires de réseau relatives au dépassement des normes de bruit généré par des ouvrages réalisés dans le cadre du S3REnR Pays de la Loire	Sans objet en 2024	0

CONCLUSION

Ce bilan du S3REnR Pays de la Loire permet de consolider les enseignements suivants :

- La poursuite de la mise en service d'ouvrages, qu'ils soient de l'état initial ou inscrits dans le schéma, contribue à la libération d'un volume toujours plus important de capacité réservée aux producteurs ;
- L'attribution des capacités réservées du S3REnR conduit à recourir au mécanisme de transfert de capacités et de travaux à isocoûts.

ANNEXES ET CLES DE LECTURE

Evolution de la production EnR

Ce chapitre détaille les évolutions de la production d'énergie renouvelable et de l'affectation des capacités réservées. Il inclut le segment des puissances inférieures à 250 kVA, mais exclut les énergies renouvelables dont les conditions de raccordement sont fixées dans le cadre d'un appel d'offres (éolien en mer).

Les informations de ce chapitre sont constituées suivant les règles statistiques usuelles des gestionnaires de réseau, de façon à garantir la cohérence des données avec leurs autres publications. En particulier, on adopte la règle ci-dessous pour la localisation des gisements EnR dans le périmètre des S3REnR, qui peut différer de façon marginale de celle définie pour le calcul et le suivi des quotes-parts (la QP d'une installation est celle de son poste de raccordement) :

- Pour le RPT : la localisation correspond à la localisation géographique de la centrale de production qui est dans la majorité des cas la même que celle du poste de raccordement. Les centrales de production situées géographiquement dans la région mais raccordées dans une autre sont donc prises en compte. Néanmoins des différences peuvent exister si la centrale est géographiquement sur plusieurs régions ou en pleine mer (éolien offshore).
- Sur le RPD d'Enedis : RTE et Enedis tiennent compte du code INSEE du Point De Livraison (PDL). Si une installation est sur plusieurs régions, alors le PDL déterminera la région d'affectation. Dans des cas marginaux, il est possible qu'une installation ait son PDL dans une région A, mais qu'elle soit raccordée sur le poste source d'une région B. Dans ce cas, cette installation est comptée dans la région A dans le paragraphe 1 et dans la région B dans le cadre du S3REnR (§2) de ce chapitre.

Aménagements du schéma

Les transferts de capacité réservée notifiés au préfet de région pour l'année 2024 sont détaillés ci-dessous.

Poste de destination	Capacité réservée avant transfert (MW)	Capacité réservée après transfert (MW)	Poste d'origine	Capacité réservée avant transfert (MW) poste d'origine	Capacité réservée après transfert (MW) poste d'origine	Travaux remis en cause
ARNAGE	9.0	11.0	JUIGNE-SUR-LOIRE	88	86.0	
CHEMILLE	32.0	40.0	BLANCHARDIERE	55	47.0	
CHEMILLE	40.0	55.0	LA SOURDRIE	34	19.0	
CHEMILLE	55.0	65.0	ST-PIERRE-MONTLIMART	26	16.0	

CONNERRE	7.0	9.0	CLAIRE-FONTAINE	24	22.0	
CONNERRE	9.0	12.0	GRAND LUCE	94	91.0	
DERVAL	4.0	6.0	FREIGNE	24	22.0	
DERVAL	6.0	8.0	ISSE	21	19.0	
ERNEE	1.0	2.0	CROQUELOUP	72	71.0	
ERNEE	2.0	4.0	VILLAINES-LA-JUHEL	34	32.0	
ESSARTS	6.0	7.0	FREIGNE	22	21.0	
EVRON 2	3.0	5.0	CHEVAIN	49	47.0	
EVRON 2	5.0	6.0	VILLAINES-LA-JUHEL	32	31.0	
FONTENAY-LE-COMTE	4.0	7.0	BENET	32	29.0	
FONTENAY-LE-COMTE	7.0	18.0	LA CHATAIGNERAIE	46	35.0	
FREIGNE	21.0	34.0	SEGRE	74	61.0	
LA FERTE-BERNARD	7.0	9.0	ARNAGE	11	9.0	
LA FERTE-BERNARD	9.0	11.0	LOUE	72	70.0	
LAVAL	30.0	55.0	MAYENNE	30	5.0	
LUCON	13.0	15.0	BEAUPUY	74	72.0	
LUCON	15.0	16.0	FREIGNE	34	33.0	
LUCON	16.0	17.0	LES GRUES	11	10.0	
MAYENNE	5.0	7.5	VILLAINES-LA-JUHEL	31	28.5	
MOUZEUIL	9.0	11.0	BEAUPUY	72	70.0	
POUZAUGES	9.0	12.0	BEAUPUY	70	67.0	
POUZAUGES	12.0	14.0	FREIGNE	33	31.0	
PUYBELLIARD	12.0	13.0	BEAUPUY	67	66.0	

QUINTES (LES)	0.0	5.0	CLAIRE-FONTAINE	22	17.0	
QUINTES (LES)	25.0	60.0	JUIGNE-SUR-LOIRE	86	51.0	
QUINTES (LES)	5.0	25.0	LA FLECHE	44	24.0	
QUINTES (LES)	80.0	120.0	LA SUZE	52	12.0	
QUINTES (LES)	60.0	80.0	LE LUDE	68	48.0	
RIAILLE	13.0	15.0	FREIGNE	31	29.0	
RIAILLE	15.0	19.0	ISSE	19	15.0	
RIAILLE	19.0	24.0	NORT-SUR-ERDRE	36	31.0	
STE-JAMME-SUR-SARTHE	10.0	17.0	CLAIRE-FONTAINE	17	10.0	
STE-PAZANNE	4.0	5.5	FREIGNE	29	27.5	
STE-PAZANNE	5.5	9.5	MACHECOUL	16	12.0	
STE-PAZANNE	9.5	16.5	PORNIC	31	24.0	

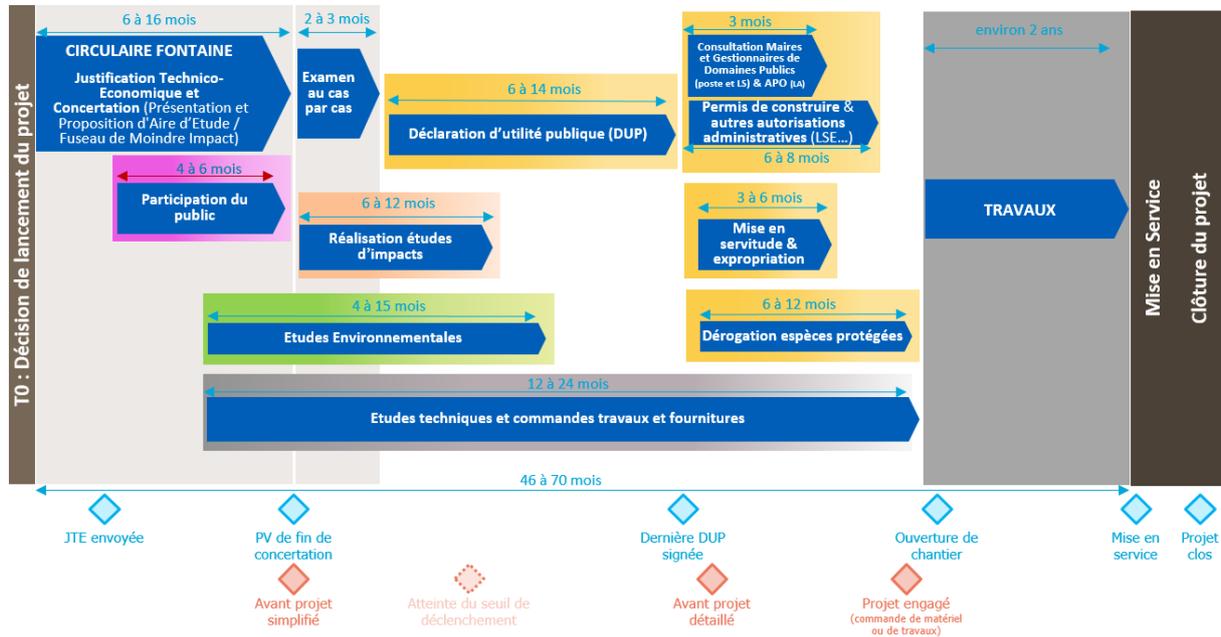
Avancement des travaux

Les travaux de l'état initial du S3REnR, en tant que socle des travaux indispensables à la création de capacités d'accueil, ainsi que les travaux inscrits dans le schéma permettent l'accès prioritaire des énergies renouvelables aux réseaux d'électricité. On trouvera ci-après un état d'avancement de ces ouvrages ainsi que leurs éléments financiers. Des éléments explicatifs figurent en commentaire ou en fin de tableau lorsque le coût estimé dépasse le coût prévisionnel actualisé au TP12a de plus de 10 % et 100 k€.

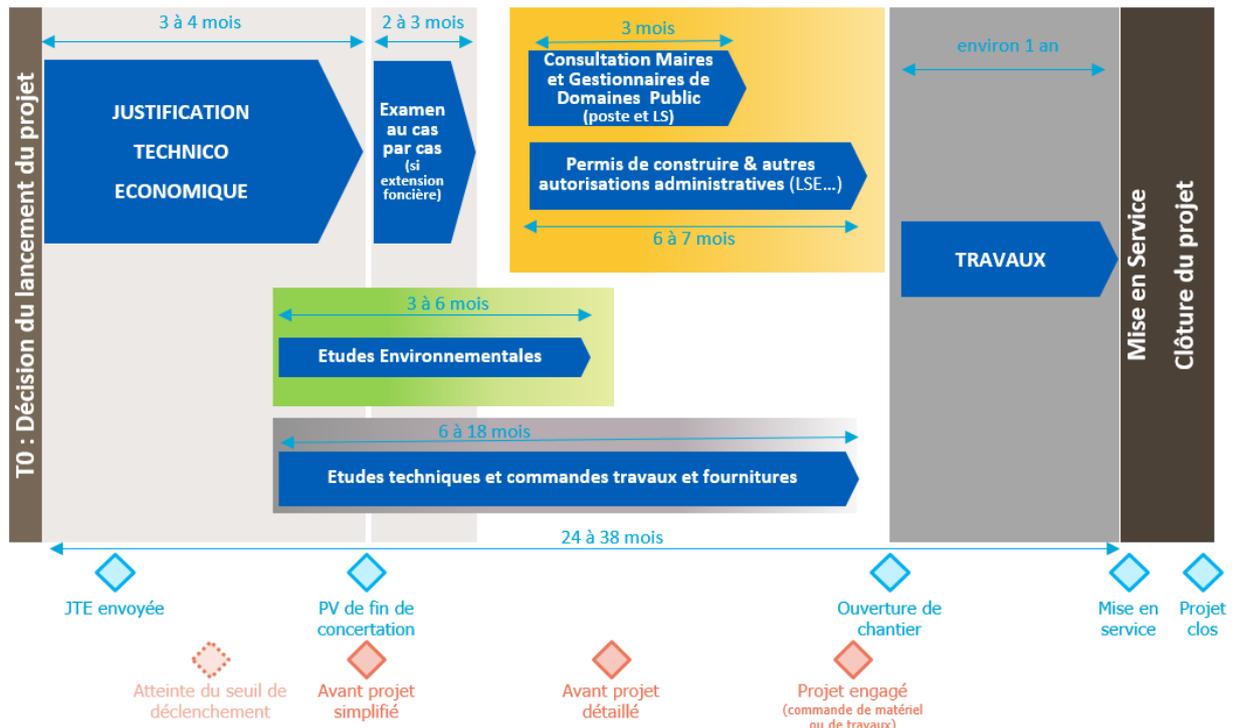
A noter que l'élaboration des S3REnR est réalisée à un stade d'anticipation et dans des délais tels que les analyses de consistance des travaux sont établies sur la base des seules informations immédiatement accessibles, voire « à dire d'expert », et restent relativement sommaires. Une fois ces consistances sommaires définies à priori, chaque ouvrage est ensuite valorisé sur la base de coûts d'ordre. Ainsi, les coûts prévisionnels indiqués dans les S3REnR présentent des incertitudes, qui ne sont levées qu'à l'issue des études de détails et de la concertation des projets.

A titre d'illustration, les deux graphiques suivants permettent de visualiser l'échéancier normatif des jalons d'avancement des investissements de réseau selon le planning des

études techniques, de concertation et de l'instruction administrative, d'une part dans le cas d'un projet simple relevant de la concertation Fontaine et d'autre part dans le cas d'un projet complexe (exemple de la création d'un nouveau poste source).



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet complexe



Echéancier des jalons d'avancement et des procédures pour un projet simple relevant de la concertation Fontaine

La consolidation des études techniques aboutit à la rédaction de l'avant-projet détaillé qui fournit la meilleure estimation des coûts avant de lancer les commandes de travaux et de fournitures. Ce coût estimé reste néanmoins susceptible d'évoluer, bien que dans une moindre mesure, jusqu'à la clôture du projet. Des précisions sur les différents jalons d'avancement figurent ci-dessous :

- JTE envoyée : envoi officiel du premier projet de JTE à l'autorité administrative compétente (Ministre chargé de l'Energie pour les liaisons HTB2 et HTB3, Préfet pour les autres niveaux de tension).
- Avant-projet simplifié : évaluation technico-économique du projet à partir des éléments de consistance estimés à un stade amont du projet, cette étape permet la comparaison technico-économique de différentes solutions.
- PV de fin de concertation : il s'agit du procès-verbal formalisé à l'issue de l'ensemble du processus de concertation qui se déroule en 3 temps : élaboration et validation du dossier de justification technico-économique, concertation sur l'aire d'étude sous l'égide du préfet et concertation sur le fuseau/emplacement de moindre impact.
- Demande d'examen au cas par cas : certains projets d'ouvrage sont systématiquement soumis à évaluation environnementale, pour d'autres il est nécessaire d'adresser une demande d'examen au cas par cas auprès de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) pour déterminer s'ils y sont soumis ou non. Cette évaluation environnementale consiste à réaliser une étude d'impact pour étudier les incidences du projet sur l'environnement et la santé, puis à consulter l'Autorité environnementale, les collectivités territoriales, et le public (via une enquête publique) afin que l'autorité compétente autorise le projet.
- Avant-projet détaillé : la cible technique et financière du projet est finalisée en intégrant les résultats de la concertation et des études techniques de détails.
- Dernière DUP signée : la déclaration d'utilité publique (DUP) permet à l'Administration de reconnaître le caractère d'intérêt général d'un projet d'ouvrage électrique. Elle lui confère ainsi toute sa légitimité et garantit également sa faisabilité foncière. En effet, en cas d'échec d'acquisition de terrain ou de convention amiables, la DUP permet d'engager une procédure d'expropriation ou de mise en servitude. La déclaration d'utilité publique peut nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale selon la nature du projet d'ouvrage.
- Etudes préparatoires et surveillance de la dynamique : le volume des projets EnR en développement dans la zone ne justifie pas d'engager les travaux, le seuil de déclenchement n'est pas atteint.
- Travaux engagés : une première commande de matériel ou de travaux a été réalisée.
- En service : l'ouvrage est en service (éventuellement partiellement dans le cas de plusieurs ouvrages). Pour autant, il peut encore y avoir des travaux en cours, le coût estimé du projet n'est pas encore définitif.

Les gisements initialement prévus dans le S3REnR peuvent évoluer au cours du schéma, avec des zones qui se développent plus vite que prévu et d'autres où le gisement identifié ne se concrétise pas par l'arrivée de projets EnR.

Dans ces conditions, les gestionnaires de réseau adaptent leurs pratiques vis-à-vis des projets de réseau prévus dans le schéma, tout en s'inscrivant dans le cadre réglementaire en vigueur. Ainsi, ils anticipent au mieux les évolutions de réseau attendues dans les zones dynamiques ou peuvent temporiser les études et la concertation dans les zones où, d'une part, le gisement du S3REnR actuel ne se concrétise pas, et d'autre part, les perspectives, partagées avec les acteurs, confirment la tendance.

Avancement des travaux de l'état initial

Travaux de l'état initial réalisé par RTE

Ouvrage	Etat d'avancement	Date prévisionnelle de mise en service	Commentaires
FAYMOREAU - FONTENAY-LE-COMTE : Renforcement de la liaison 90 kV	TRAVAUX ENGAGÉS	2026	
VENDEE 1 : Création d'un poste 225/90 kV	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030	
VILLAINES-LA-JUHEL - Z TOUANIÈRE : Renforcement de la liaison 90 kV	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028-S2	

Avancement des travaux du S3REnR

Travaux de création réalisés par ENEDIS									
Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AUBIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1-2027	2059	2080	2080		NON	
BAUGE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
BEAUPUY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
BEAUPUY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
BONNETABLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
BONNETABLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
BREIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
BREIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
CHABOSSIÈRE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CHALLANS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
CHATEAU-DU-LOIR : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
CHATEAU-GONTIER : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
CHATEAUBRIANT : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
CHEMILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 - 2026	1439	1453	1453		NON	
CHEVAIN : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2259	2282	2282		NON	
CROQUELOUP : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
CROQUELOUP : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
DISTRE : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et création de deux demi-ramas	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4420	4420		NON	
DOUE-LA-FONTAINE : Création du 3e	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES		2059	2080	2080		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame		ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 400/225/20 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		7376	7450	7450		NON	
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4420	4420		NON	
FOURAUDERIE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
FOURAUDERIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
FREIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2025	1439	1453	1500	820	OUI	
FRESNAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
FRESNAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
GESVRES : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
GORRON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES		2059	2080	2080		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
GRAND-LUCE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
GRAND-LUCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
ISSE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
JUIGNE-SUR-LOIRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
LA CHATAIGNERAIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
LA FLECHE : Création d'une demi-rame	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2025	620	626	626		NON	
LA SUZE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
LASSAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
LE LUDE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LE PRAUD : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
LONGUE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
LOUE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 - 2026	1439	1453	1453		NON	
LOUE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
MAMERS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		1439	1453	1453		NON	
MERON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
MERON : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
MESLAY-SUR-MAINE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
MESLAY-SUR-MAINE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 - 2027	1439	1453	1453		NON	
MONTREUIL : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES		620	626	626		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MOTHE-ACHARD : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 225/90/20 kV avec 1 TR 225/90 kV de 170 MVA et 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	JTE ENVOYÉE		7376	7450	7450		NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA et de deux demi-rames	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4420	4420		NON	
NORT-SUR-ERDRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
PALLUAU : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
PALLUAU : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2027	1439	1453	1453		NON	
PLESSIS-MACE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
POUANCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
PRE-EN-PAIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2028	2059	2080	2080		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
de 36 MVA et d'une demi-rame									
PRE-EN-PAIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
RECOUVRANCE : Création du 3e transformateur 225/20 kV de 40 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		3183	3215	3215		NON	
RIAILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2025	2059	2080	3382	2822	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux + Passage tout PCCN du poste et déplacement de condensateurs
SABLE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
SAUMUR : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
SEGRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
SEVERAC : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
SILLE-LE-GUILLAUME : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	

Travaux de création réalisés par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ST-PHILBERT-DE-BOUAINÉ : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
ST-PIERRE-MONTLIMART : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
THEVALLES : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
THORIGNE : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	
VALLET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
VENDEE 1 : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA et création de deux demi-ramés	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		4376	4420	4420		NON	
VIBRAYE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2059	2080	2080		NON	
VILLAINES-LA-JUHEL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2026	1439	1453	1453		NON	
VION : Création d'une demi-rame	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		620	626	626		NON	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BENET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2018	1338	1660	2196	2196	OUI	Achat bâtiment rame et création fosse déportée
BLANCHARDIERE : Création de deux demi-rames	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2017	728	903	625	625	OUI	
CHEMILLE : Création d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2020	364	451	396	396	OUI	
CRAON : Création d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	1ème semestre 2022	364	451	645	645	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix du bâtiment et des travaux
DERVAL : Création d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2021	364	451	431	431	OUI	Transfert de CHABOSSIERE. L'écart de coût du au raccordement en double attache avec deux cellules arrivées
DERVAL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	1er semestre 2018	1030	1278	1453	1453	OUI	Création d'un seul transfo + création fosse déportée.
DERVAL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2021	1030	1278	1254	1254	OUI	Transfert de CHEMILLE
LASSAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2018	1338	1660	1985	1985	OUI	
MAMERS : Création d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	1er semestre 2023	364	451	1451	1451	OUI	Ecart de coûts justifiés par la prise en compte de tout PCCN au lieu de Mini PCCN avant : manque 2 lots rame et 2 lots TR. (+ plus-value sur la partie travaux et la fourniture du bâtiment)
MOUZEUIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2020	1030	1278	1875	1875	OUI	Ecart de coûts justifié par le déplacement de la clôture, reprise du réseau de drainage, prolongement de la piste lourde,

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
MOUZEUIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA et d'une demi-rame	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2021	1338	1660	1718	1718	OUI	création de la fosse déportée, lot TR PCCN rajout d'une piste pour desserte grille HTA transformateur. Transfert depuis DERVAL
RIAILLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	1er semestre 2019	1030	1278	1812	1812	OUI	Avec un mini PCCN

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisé par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ASTILLE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	EN SERVICE	S1 - 2024	600	744	959	959	OUI	Travaux transférés de PRE EN PAIL. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
BEAUPUY : Mutation d'un transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2019	600	744	1075	1075	OUI	Création fosse déportée, mise aux normes banc de transformation et grille et doublement liaisons HTA
FREIGNE : Mutation du 1er transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2020	600	744	868	868	OUI	Ecart du à la pose d'un mur pare-feu entre la grille et le TR.
FREIGNE : Mutation du 2e transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2023	600	744	914	914	OUI	Travaux transférés de ST PAZANNE. Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux
GRAND-LIEU : Mutation d'un transformateur	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1-2025	743	790	771	758	OUI	

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisé par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
90/20 kV de 20 en 36 MVA									
ISSE : Mutation d'un transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2022	600	744	1133	1133	OUI	Ecart de coût justifié par l'augmentation du prix des matériels (TR) et des travaux (banc TR)
POUANCE : Mutation d'un transformateur 90/HTA de 20 en 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2ème semestre 2021	600	744	812	812	OUI	Ecart du à la pose d'un mur pare-feu entre la grille et le TR et mise aux normes des UA

Travaux de renforcement réalisé par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BAUGE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
BENET : Mutation du 1er transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
BENET : Mutation du 2ème transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
DOUE-LA-FONTAINE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
GORRON : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
GRAND-LUCE : Mutation d'un	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET		828	836	836		NON	

Travaux de renforcement réalisé par ENEDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
MACHECOUL : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2 - 2026	828	836	836		NON	
MERON : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
POUANCE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 2026	828	836	800	157	OUI	
PRE-EN-PAIL : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
SEVERAC : Mutation du 1er transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
SEVERAC : Mutation du 2e transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		828	836	836		NON	
STE PAZANNE : Mutation d'un transformateur 90/20 kV de 20 en 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S1 2026	828	836	836		NON	

Travaux de création réalisé par GÉRÉDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FAYMOREAU : Création du 3e	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ		1439	1453	2600	0	NON	

Travaux de création réalisé par GÉRÉDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
Transformateur 90/20 kV de 36 MVA									

Travaux de renforcement réalisé par GÉRÉDIS

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FAYMOREAU : Mutation du 1er Transformateur 90/20 kV de 20 MVA en 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	S2-2025	743	788	1842	27	OUI	Forte évolution du coût du TR

Travaux de création réalisé par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
AUBIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2027-S1	378	382	360	0	NON	
BAUGE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
BEAUPUY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	225	227	227	0	NON	
BEAUPUY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
BONNETABLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2190	2212	2212	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BONNETABLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
BREIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2095	2116	2116	0	NON	
BREIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	140	141	141	0	NON	
CHALLANS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	278	281	281	0	NON	
CHATEAU-DU-LOIR : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
CHATEAU-GONTIER : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
CHATEAUBRIANT : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
CHEMILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2026-S1	90	91	106	1	NON	
CHEVAIN : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
CROQUELOUP : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET	2034	90	91	91	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
		SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE							
CROQUELOUP : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
DISTRE : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2535	2560	2560	0	NON	
DOUE-LA-FONTAINE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	230	232	232	0	NON	
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 400/225/20 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	34275	34618	34618	0	NON	Coût estimé sans le 2e transformateur 225/20 kV qui fait l'objet d'une ligne séparée
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	1335	1349	1349	0	NON	
FAYMOREAU : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
FOURAUDERIE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2220	2242	2242	0	NON	
FOURAUDERIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	120	121	121	0	NON	
FREIGNE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	2025-S2	230	232	262	174	OUI	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
FRESNAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2220	2242	2242	0	NON	
FRESNAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
GORRON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2250	2273	2273	0	NON	
GRAND-LUCE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2220	2242	2242	0	NON	
GRAND-LUCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
ISSE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	230	232	232	0	NON	
JUIGNE-SUR-LOIRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	239	241	241	0	NON	
LA CHATAIGNERAIE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	375	379	379	0	NON	
LASSAY : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LE LUDE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	230	232	232	0	NON	
LOUE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2026-S1	2220	2242	2277	27	NON	
LOUE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	120	121	121	0	NON	
MAMERS : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	230	232	232	0	NON	
MERON : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2095	2116	2116	0	NON	
MERON : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	160	162	162	0	NON	
MESLAY-SUR-MAINE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2027-S1	2220	2242	2303	10	NON	
MOTHE-ACHARD : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	230	232	232	0	NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'un poste 225/90/20 kV avec 1 TR 225/90 kV de 170 MVA et 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2030-S2	21235	21448	22157	29	NON	Coût estimé sans le 2e transformateur 225/20 kV qui fait l'objet d'une ligne séparée

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création du 2e transformateur 225/20 kV de 80 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	1335	1349	1349	0	NON	
NORT-SUR-ERDRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	190	192	192	0	NON	
PALLUAU : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2027-S2	283	286	190	0	NON	
POUANCE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	325	328	328	0	NON	
PRE-EN-PAIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028-S2	2390	2414	2492	8	NON	
PRE-EN-PAIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	290	293	293	0	NON	
RECOUVRANCE : Création du 3e transformateur 225/20 kV de 40 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	165	167	167	0	NON	
RIAILLE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	2025-S2	525	530	176	166	OUI	
SEGRE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	165	167	167	0	NON	
SILLE-LE-GUILLAUME : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	

Travaux de création réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
THEVALLES : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2440	2464	2464	0	NON	
VALLET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	90	91	91	0	NON	
VENDEE 1 : Extension du poste 225 kV avec 1 TR 225/20 kV de 80 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	2535	2560	2560	0	NON	
VIBRAYE : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	845	853	853	0	NON	
VILLAINES-LA-JUHEL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	2026-S2	90	91	115	10	NON	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
BENET : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2018-S2	50	62	45	45	OUI	
DERVAL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2018-S1	740	918	706	706	OUI	
DERVAL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2021-S2	50	62	92	92	OUI	

Travaux de l'état initial (ex création) réalisé par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LASSAY : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2018-S2	50	62	61	61	OUI	
MOUZEUIL : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2021-S2	770	955	1144	1144	OUI	Evolution des prix du marché d'achat des matériels de poste.
MOUZEUIL : Création du 3e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2020-S2	50	62	45	45	OUI	
RIAILLE : Création du 2e transformateur 90/20 kV de 36 MVA	OUI	EN SERVICE	2019-S1	770	955	881	881	OUI	

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisé par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
GENET : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	2026-S1	560	695	1556	56	OUI	Evolution des prix du marché d'achat des matériels de poste depuis 2015.
LES MAUGES - SOURDRIE : Création d'une 2e liaison 90 kV	OUI	AVANT-PROJET DÉTAILLÉ	2026-S2	450	558	792	132	OUI	La solution technique a été modifiée, les études détaillées ont permis d'affiner le chiffrage des travaux.
MAMERS : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	EN SERVICE	2021-S2	750	931	1229	1229	OUI	Les études détaillées ont permis d'affiner le chiffrage des travaux.
MOTHE-ACHARD : Création d'une cellule ligne	OUI	EN SERVICE	2021-S2	620	769	1052	1052	OUI	Les études détaillées ont permis d'affiner le chiffrage des travaux (travaux de

Travaux de l'état initial (ex renforcement) réalisé par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
complète et du fond de poste									fondations supplémentaires).
POUANCE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	EN SERVICE	2020-S2	540	670	959	959	OUI	La réalisation des travaux a nécessité la mise en œuvre de moyens provisoires plus importants que prévu initialement.
VALLET : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	EN SERVICE	2021-S2	700	869	891	891	OUI	
VIBRAYE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	OUI	TRAVAUX ENGAGÉS	2025-S1	570	707	615	450	OUI	
VILLAINES-LA-JUHEL : Installation d'automates d'exploitation (DRS et ADA)	OUI	EN SERVICE	2017-S2	50	62	13	13	OUI	

Travaux de renforcement réalisé par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
ALENCON - Z TOUANIÈRE : Renforcement de la liaison 90 kV	NON	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028-S2	7490	7565	6174	180	NON	
BRUFFIÈRE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2026	1720	1737	1737	0	NON	
BUTTAVENT : Création d'une self 90 kV de 30 Mvar	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	4050	4091	4091	0	NON	

Travaux de renforcement réalisé par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
CRAON - Z ASTILLE : Renforcement de la liaison 90 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2029	4790	4838	4838	0	NON	
DISTRE - Z MERON : Renforcement de la liaison 90 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	8120	8201	8201	0	NON	
DISTRE : Mutation de 2 transformateurs 225/90 kV de 70 MVA en 170 MVA	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	19600	19797	19797	0	NON	
EST-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'une 2e adduction optique	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE		2130	2151	2151	0	NON	
FOUCAUDIÈRE : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030	1765	1783	1783	0	NON	
FRESNAY : Installation d'une PVH	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2025	0	0	390	30	NON	Travaux non identifiés lors de l'élaboration du S3REnR mais nécessaire à l'accueil de la production EnR.
ISSE - LOUISFERT : Création d'une 2e liaison aérienne 90 kV à partir de la liaison aérienne 90 kV existante LOUISFERT - NORT-SUR-ERDRE et mise en souterrain partielle de LOUISFERT - NORT-SUR-ERDRE	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	16150	16312	9350	0	NON	De nouvelles études ont permis d'affiner la solution de renforcement. La création d'une liaison souterraine 90 kV entre DERVAL et ISSE était initialement envisagée.
LASSAY - MAYENNE : Création d'une liaison souterraine 90 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030	22285	22509	22509	0	NON	

Travaux de renforcement réalisés par RTE

Ouvrage	Seuil de déclenchement des travaux	Etat d'avancement	Semestre prévisionnel de mise en service mis à jour	Coût prévisionnel indiqué dans le S3REnR (en k€)	Coût prévisionnel actualisé au 31/12 avec l'indice TP12a (en k€)	Coût estimé au 31/12 (en k€)	Montant déjà dépensé à la date d'établissement du bilan ou de l'état (en k€)	Projet engagé	Commentaires
LAVAL - Z ASTILLE : Renforcement de la liaison 90 kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2028-S2	14783	14931	14931	0	NON	
LES GRUES : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2026	1640	1656	1656	0	NON	
LOUISFERT : Création d'une self 90 kV de 30 Mvar	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2034	4190	4232	4232	0	NON	
MERON - Z MERON : Renforcement de la liaison 90 kV	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2031	100	101	101	0	NON	
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE : Création d'une 2e adduction optique	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030	1430	1444	1444	0	NON	
PLESSIS-MACE - SEGRE : Renforcement de la liaison 90 kV	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2029-S2	7090	7161	7161	0	NON	
ST-ETIENNE-DE-MONTLUC : Création d'une cellule ligne complète et du fond de poste	NON	ETUDES PRÉPARATOIRES ET SURVEILLANCE DE LA DYNAMIQUE	2030	1575	1591	1591	0	NON	
Zone de LOUISFERT - CHATEAUBRIANT : Installation d'un automate de zone	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2025-S2	500	505	375	0	NON	
Zone de MAYENNE - SARTHE : Installation d'un automate de zone	OUI	AVANT-PROJET SIMPLIFIÉ	2025-S2	500	505	505	0	NON	

Etat financier du schéma

Les indicateurs financiers présentés dans ce chapitre sont définis comme suit :

- Quote-part perçue : elle représente la vision à date des règlements réalisés par les producteurs au titre du raccordement de leurs projets. Les installations en service sont réputées avoir versé l'intégralité de la quote-part leur revenant, tandis que seule la facturation partielle des installations en développement est prise en compte selon leur échéancier de paiement ;
- Quote-part perçue et engagée : montant correspondant à l'intégralité de la quote-part due pour le raccordement des projets EnR non diffus en service et en file d'attente inscrits au schéma ;
- Sommes dépensées : il s'agit du cumul des « Sommes déjà dépensées » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Sommes engagées ou dépensées et engagées : total des « sommes déjà dépensées » pour les travaux mis en service et des « coûts estimés » pour les travaux engagés figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 aux rubriques « créations » de RTE et des GRD ;
- Dépenses estimées : somme du « coût estimé » figurant dans les tableaux détaillés des annexes 2 et 3 de tous les travaux de créations de RTE et des GRD.

Capacités réservées par poste

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024			
Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
ANCENIS	49.0	8.8	40.2
ANGERS	30.0	0.2	29.8
ARNAGE	9.0	5.4	3.6
ASTILLE	3.0	1.3	1.7
AUBIGNE	36.0	28.0	8.0
AVRILLE	13.0	0.7	12.3
BAUGE	74.0	6.3	67.7
LA BAULE	27.0	1.1	25.9
BENETIERE	28.0	2.2	25.8
BENET	29.0	2.7	26.3
BLAIN	35.0	8.8	26.2
BLANCHARDIERE	47.0	8.6	38.4
BLOTTEREAU (SNCF)	0.0	0.0	0.0
BONNETABLE	84.0	2.1	81.9
BOUFFERE	9.0	2.2	6.8
BRAINS	9.0	2.1	6.9
BREIL	76.0	2.4	73.6
BRUFFIERE	16.0	3.8	12.2
BUTTAVENT	0.0	0.0	0.0
BEAUCOUZE	15.0	3.9	11.1
BEAUPUY	66.0	4.4	61.6
BEAUVOIR	26.0	1.1	24.9
CLAIRE-FONTAINE	10.0	3.8	6.2

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
CHATEAU-GONTIER	67.0	6.5	60.5
CHATEAU-DU-LOIR	40.0	3.0	37.0
CARQUEFOU	35.0	5.7	29.3
CHABOT	24.0	3.5	20.5
CHABOSSIÈRE (LA)	24.0	0.7	23.3
CHACE	0.0	0.0	0.0
CHALLANS	36.0	6.5	29.5
CHANGE	19.0	14.0	5.0
LA CHATAIGNERAIE	35.0	24.6	10.4
CHAVAGNES	17.0	8.5	8.5
CHEMILLE	65.0	61.1	3.9
CHEVIRE	10.0	4.2	5.8
CHEVAIN	47.0	16.8	30.2
CHOLET	74.0	13.0	61.0
CHANTENAY	27.0	0.3	26.7
COMMERVEIL	0.0	0.0	0.0
CONNERRE	12.0	10.7	1.3
LA CONRAIE	13.0	0.0	13.0
CORDEMAIS-POSTE	0.0	0.0	0.0
CORBIÈRE (LA)	0.0	0.0	0.0
CHAMPFLEUR	0.0	0.0	0.0
CRAON	32.0	16.5	15.5
CROQUELOUP	71.0	4.0	67.0
LE CRUCHET	12.0	7.2	4.8
CHATEAUBRIANT	40.0	10.4	29.6
DOUE-LA-FONTAINE	74.0	2.3	71.7
DERVAL	8.0	6.6	1.4
DISTRE	90.0	10.0	80.0
DONGES (E.D.F. ET ELF FRANCE)	23.0	2.4	20.6
DOULON	18.0	0.2	17.8
EST-LOIRE-ATLANTIQUE	160.0	0.0	160.0
ECOMMOY	12.0	2.7	9.3
ECOULANT	0.0	0.0	0.0
EPINAY	4.0	1.4	2.6
ERNEE	4.0	3.7	0.3
ESSARTS	7.0	4.5	2.5
EVRON 1	0.0	0.0	0.0
EVRON 2	6.0	4.7	1.3
LA FERTE-BERNARD	11.0	2.3	8.7
FONTENAY-LE-COMTE	18.0	13.7	4.3
FAYMOREAU	52.0	16.0	36.0
LA FLECHE	24.0	9.3	14.7
LA FOUCAUDIÈRE	11.0	0.7	10.3
FOURAUDERIE	74.0	1.9	72.1
FREIGNE	27.5	26.4	1.1
FRESNAY	74.0	21.5	52.5

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
GRAND LIEU	9.0	4.3	4.7
GRAND LUCE	91.0	1.9	89.1
GALOREAUX	0.0	0.0	0.0
GENET	6.0	4.1	1.9
GESVRES	26.0	4.4	21.6
GORRON	52.0	2.9	49.1
GOULAINÉ	12.0	2.9	9.1
LES GRUES	10.0	2.2	7.8
GUERANDE	8.0	2.7	5.3
GUERINIÈRE	11.0	0.4	10.6
GUERSAC	0.0	0.0	0.0
HEINLEX	26.0	2.2	23.8
HERBIGNAC	5.0	1.5	3.5
LES HERBIERS	38.0	14.6	23.4
ILE-D ELLE	0.0	0.0	0.0
ILE DE NANTES	12.0	0.3	11.7
ISSE	15.0	3.0	12.0
JUIGNE-SUR-LOIRE	51.0	4.4	46.6
JOLI-MAI	21.0	0.4	20.6
LION D'OR	20.0	0.1	19.9
LASSAY	40.0	2.4	37.6
LAVAL	55.0	51.6	3.4
LONGEVILLE	19.0	7.3	11.7
LONGUE	38.0	3.9	34.1
LOUE	70.0	31.5	38.5
LOUISFERT	0.0	0.0	0.0
LUCON	17.0	14.9	2.1
LE LUDE	48.0	3.3	44.7
MOTHE ACHARD	46.0	6.0	40.0
MACHECOUL	12.0	6.7	5.3
MAMERS	40.0	4.9	35.1
MAUGES (LES)	0.0	0.0	0.0
MAYENNE	7.5	6.3	1.2
MAZE	31.0	2.8	28.2
MERLATIÈRE	47.6	47.6	0.0
MERON	90.0	1.3	88.7
MESLAY	56.0	34.2	21.8
MOLIERE	0.0	0.0	0.0
MOUZEUIL	11.0	9.1	1.9
MONTLUC	10.0	5.7	4.3
MONTREUIL-SUR-LOIR	50.0	7.6	42.4
NORD-LOIRE-ATLANTIQUE	160.0	0.0	160.0
NORT-SUR-ERDRE	31.0	5.7	25.3
OLONNE	23.0	2.8	20.2
ORVAULT	0.0	0.0	0.0
LOUDON	0.0	0.0	0.0
PONT-DE-GENNES	0.0	0.0	0.0

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
PLESSIS-MACE	36.0	4.8	31.2
PRE-EN-PAIL	86.0	2.2	83.8
PAIMBOEUF	0.0	0.0	0.0
PALLUAU	36.0	12.6	23.4
LES PLESSSES	15.0	2.9	12.1
LA PLUMASSERIE	9.0	0.2	8.8
PORNIC	24.0	1.6	22.4
POUANCE	54.0	6.1	47.9
POUZAUGES	14.0	11.9	2.1
LE PRAUD	22.0	5.9	16.1
PRINQUIAU	0.0	0.0	0.0
PONTCHATEAU	22.0	7.4	14.6
PUYBELLiard	13.0	12.5	0.5
QUINTES (LES)	120.0	120.0	0.0
LA ROCHE-SUR-YON	22.0	5.1	16.9
RECOUVRANCE	54.0	12.0	42.0
LE RECREDY	24.0	7.1	16.9
RIAILLE	24.0	21.5	2.5
LA ROSERAIE	26.0	1.2	24.8
SCEAUX-BOESSE	0.0	0.0	0.0
SILLE-LE-GUILLAUME	36.0	9.4	26.6
SABLE	44.0	5.3	38.7
SAUMUR	82.0	3.4	78.6
SAVENAY	17.0	3.2	13.8
SEGRE	61.0	11.1	49.9
SEVERAC	44.0	2.1	41.9
SIRMIERE	20.0	13.6	6.4
SORINIERES	29.0	6.1	22.9
SOULLANS	0.0	0.0	0.0
LA SOURDRIE	19.0	4.5	14.5
SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU	12.0	5.1	6.9
ST-BARTHELEMY	26.0	1.3	24.7
ST-PHILBERT-DE-BOUAINÉ	18.0	8.2	9.8
ST-CALAIS	12.0	3.8	8.2
ST-PIERRE-LA-COUR	0.0	0.0	0.0
ST-GEORGES	45.0	8.8	36.2
ST-GILLES	25.0	8.4	16.6
SAINT-HERBLAIN	3.4	0.7	2.7
STE-JAMME-SUR-SARTHE	17.0	4.7	12.3
ST-JOSEPH	21.0	1.2	19.8
ST-PIERRE-MONTLIMART	16.0	11.6	4.4
ST-JEAN-DE-MONTS	22.0	2.5	19.5
ST-NAZAIRE	30.0	0.3	29.7
STE-PAZANNE	16.5	14.5	2.0
ST-PERE-EN-RETZ	21.0	6.5	14.5
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	16.0	3.7	12.3
LA SUZE	12.0	1.9	10.1

Tableau des capacités réservées au 31 décembre 2024

Poste	Capacité réservée sur le poste (MW)	Capacité réservée affectée (MW)	Capacité réservée résiduelle (MW)
TANNEURS	21.0	0.2	20.8
THEVALLES	36.0	1.9	34.1
THIBAUDIERE (LA)	0.0	0.0	0.0
THORIGNE	43.0	8.4	34.6
TRELAZE	16.0	1.3	14.7
TRIGNAC (SNCF)	0.0	0.0	0.0
VILLAINES-LA-JUHEL	28.5	5.6	22.9
VALLET	36.0	3.2	32.8
VENDEE 1	80.0	0.0	80.0
VERTOU	0.0	0.0	0.0
VIBRAYE	38.0	2.8	35.2
VION	32.0	2.6	29.4
YVRE L'EVEQUE	0.0	0.0	0.0